

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

# Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL, FINANCIER ET D'ASSURANCE.

Vol. 3—No. 25

MONTREAL, 26 MARS, 1874.

(\$2 PAR ANNÉE)

## LE NEGOCIANT CANADIEN

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU

COMMERCE et de L'INDUSTRIE

PARAISANT LE

JEUDI de CHAQUE SEMAINE

Le Négociant Canadien est le seul journal de ce genre publié en langue française

Il contient les informations commerciales les plus complètes. La revue est sous la direction spéciale de M. L. E. Morin.

Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de sûrs garants que cette partie du journal ne laisse rien à désirer.

Une remise libérale est accordée aux annonceurs à long termes.

Les abonnements et les annonces sont reçus au bureau du journal, No. 39, Rue St. Gabriel.

Abonnement, - - - - \$2.50 par an  
Payé durant le premier mois - 3.00 "

Annonces - 10 cts par ligne par insertion

BEAUSOLEI, MORIN & Cie.

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

## HOSPICE LABELLE & Cie

Mercantile de

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

100, RUE DE LA CROIX

MONTREAL

Chemins de Fer du Canada Central

Brockville et d'Ottawa.



Achetez vos Billets pour Ottawa *via* Brockville.

Certains arrangements ont été pris avec les Trains du Grand-Trono.

Trois Trains Express Quotidiens

DEPART.

Brockville ... 7.20 A. M. 4.00 P. M.  
Ottawa ..... 2.30 de 4.45 de  
Brockville ..... 3.00 de 5.00 de

ARRIVÉE.

Ottawa ..... 3.00 P. M. 12.30 P. M.  
Brockville ..... 2.00 de 9.45 de  
Brockville ..... 1.30 de 9.45 de

Ces chemins sont de la même largeur que le Grand Trono, et il n'y a par conséquent aucun transbordement de fret une fois que les wagons ont été chargés.

Brockville, 6 Mai 1874.

H. ABBOTT,  
Gérant.

## COMPAGNIE D'ASSURANCE LIVERPOOL ET LONDRES ET GLOBE VIE ET FEU

Capital ..... \$10,000,000  
Montant placé en Canada ..... 650,000  
Revenu annuel ..... 7,646,308

Risques Maritimes acceptés aux plus bas prix courants.

Maisons de logement et propriétés de campagne assurées à des Taux Spécialement Réduits

BUREAU CANADIEN DE DIRECTION

Hon. HENRY STARNES, Président, (président de la Banque Métropolitaine)  
THOS. CHAMP, Sec., Vice-président (de MM. David Torrance & Cie.)  
ALEX. H. HINCKS, Sec., (caissier de la Banque Métropolitaine)  
SIR A. T. GALT, C. B. K. C. M. G.,  
THEODORE HART, Sec.

G. F. C. SMITH,  
Secrétaire Résident.

Agences établies dans tout le Canada.  
BUREAU PRINCIPAL: Succursale Canadienne - 6 MONTREAL.

19 mars 1874

21 22



DEVLIN

SUCCESSOR DE R. W. COWAN

Coin des Rues St. Pierre et Notre Dame.

Stock entièrement nouveau de  
Chapeaux anglais, Français et Américains  
CHEZ DEVLIN (autrefois R. W. COWAN)  
Coin des Rues St. Pierre et Notre Dame  
MONTREAL.

12 mars 1874

21 22

## Thibaudeau, Généreux & Cie.,

IMPORTATEURS DE NOUVEAUTÉS

En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.

THIBAUDEAU, GENEREUX & CIE.  
à Montréal.

THIBAUDEAU, FRERES & CIE.,  
à Québec

THIBAUDEAU, BROTHERS & Co.,  
à Manchester, (Angleterre)  
Montréal, 15 janvier 1874.

## N. RENAUD & CIE

MARCHANDS DE

Farine, Grains & Provisions

No. 34, RUE DES ENFANTS TROUVES

MONTREAL

## Formation de Société

Nous soussignés avons l'honneur d'informer le public que nous avons formé une Société sous les noms et raison de N. RENAUD et Cie., pour faire le commerce du FARINE, GRAINS ET PROVISIONS.

N. RENAUD,

F. LARIN,

A. E. GAGNON,

30-30

## MEULES FRANCAISES

ET

ECOSSAISES

Pierres à Meules, Blocs

ETC., ETC., ETC.

AUX

Propriétaires de Moulins, Munniers et autres

Meules pour moulins à farine

(Diverses grandeurs)

do pour moulin à blé

do pour moulin à farine

do pour moulin à farine

do écossaises pour farine

Meules pour perler l'orge (à manutention) le Pot Barley

AUSSI:

Blocs français assortis pour meules de différentes sortes.

Le tout garanti de première qualité et à des prix extrêmement modérés.

N. RENAUD & CIE.,

34, Rue des Enfants Trouvés.

## W. & F. P. CURRIE & CIE.

100, RUE DES SŒURS GRISES.

Propriétaires de Fer en Saumon, Fer en Barres, Plaques de Bouilloires, Fer galvanisé, Plaques au Canada, Plaque d'Étain.

TUBES POUR BOULLOIRES, TUBES A GAZ

Étain en Lingot, Hivets, Marbre Veiné  
Cuivre en Lingot, Fil de Fer, Ciment Romain,  
Cuivre en Feuilles, Fil d'Acier, B de Portland  
Autimoine, Vitres, Do de Canada,  
Zinc en Feuilles, Peintures, Tuile à Paver,  
Zinc en Lingots, Terre à brique, Vases de Jardin,  
Plomb en Saumon, Fine Coudre, Pontons Chaux,  
Rouge de Plomb, Briques pour Fontaines,  
Blanc de Plomb, TUYAUX de DRAINAGE,  
Tuiles à Paver Encastillonnées Patenté, &c.  
Manufacturiers de SOFAS, CHAISES, et RESORTS pour Lits. Un stock considérable toujours en mains.

# LA CIE. D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

## Contre le Feu et les Accidents de la Mer

Capital autorisé - - - - - \$5,000,000

Cette Compagnie, s'étant conformée aux conditions de l'Acte, est maintenant autorisée et est prête à accepter

**TOUTES ESPECES DE RISQUES CONTRE LE FEU**

**A des Taux Modérés**

Toutes les réclamations seront payées immédiatement après que la perte sera établie

**DIRECTEURS :**

**Hon. JOHN YOUNG, President**  
**J. F. SINCENNES, Vice-President**

ANDREW ROBERTSON,  
J. R. THIBAudeau,  
L. A. BOYER, M. P.,

JOHN OSTELL,  
W. F. KAY,  
M. C. MULLARKY,

ANDREW WILSON.

Secrétaire-Trésorier..... ARTHUR GAGNON.  
Gérant..... ALFRED PERRY.

**Bureau Principal, 160 Rue St. Jacques**  
17 septembre 1873.

## J. HUDON & Cie

IMPORTATEURS

**D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS ET PROVISIONS**  
**EN GROS**

No. 304, Rue St. Paul et 247, Rue des Commissaires

**MONTREAL**

J. HUDON,

CHAS. HEBERT,

A. S. HAMELIN



**AVIS DU GOUVERNEMENT.**

DEPARTEMENT DES DOUANES.

OTTAWA, le 10 janvier 1874.  
ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre : 11 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,  
Commissaire des Douanes.

**LARD EN CARCASSE**  
EN LOTS AU GRÉ DES ACHETEURS.

En vente par

**D. REES & Cie.,**

44 et 46, Rue des Sœurs Grises.  
19 fév. 20-26

**\$5 A \$20 PAR JOUR**

On DEMANDE des AGENTS dans toutes les classes de la société qui désirent travailler, de l'un ou de l'autre sexe. Jeunes ou vieux pourront faire plus d'argent en travaillant pour nous dans leurs moments de loisir ou en consacrant entièrement leur temps à notre service que dans n'importe quelle autre occupation. Pour les particularités qui seront fournies gratis, s'adresser à

31-31

G. STINSON & CIE.,  
Portland, Maine.

Grand Magasin du Chemin de Fer du Nord

**I. A. LESIEUR**  
Entrepôt d'Épiceries, Liqueurs  
ETC, ETC, ETC

**Marché Bonsecours**

(ANCIEN MAGASIN DE LA RIVIERE)

Effets portés à domicile.  
24 avril

Bureau de Poste Montréal, le 1er décembre 1873,

Distribuées.		MALLES.		Levées	
A. M.	P. M.	ONTARIO.		A. M.	P. M.
8.30	.....	Ottawa, p. chemin de fer (a)		7.15	6.45
11.00	.....	Province d'Ontario... (a)		7.15	6.45
.....	6.3	Rivière Ottawa par route			
QUEBEC.					
.....	.....	Québec, Trois-Rivières et Sorel, par vapeur.....			
8.00	.....	Québec, p. chemin de fer Townships, C. E. T. Riv. Arthabaska et Riv. du Loup.....		7.00	
.....	2.00	St. Rémi et Hemmingford.....		7.00	2.00
11.00	.....	St. Hyacinthe et Sherbrooke.....		6.00	3.15
00.00	.....	Do. St. Jean et Kasse's Pt. Shefford et la jonction du chemin de fer Vt.....			2.15
00.00	.....				1.45
MALLES LOCALES					
1.00	.....	Beauharnois (route).....		6.00	.....
1.00	.....	Chambly.....		6.00	.....
1.00	.....	St. Césaire.....		7.45	3.15
1.00	.....	Contrecoeur, Varannes et Verchères.....			1.30
11.00	.....	Côte St. Paul et Tanneries Ouest.....		8.15	2.25
10.00	5.45	Huntingdon.....		6.00	2.00
9.40	2.00	Lachine.....		6.00	2.00
10.00	.....	St. Lambert.....			1.45
9.30	2.15	Laprairie.....			1.45
11.00	.....	Longueuil.....		6.00	2.00
.....	5.15	N. Glasgow & St. Récollet.....		7.00	.....
9.30	5.00	Terrebonne & St. Vincent.....		7.00	3.00
.....	1.30	Pointe St. Charles.....		8.30	5.00
.....	.....	St. Laurent, St. Eustache, Ste. Scholastique, et Belle-Rivière.....		7.00	.....
.....	3.30	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse.....		7.00	.....
10.00	.....	St. Jean & Station, St. Armand.....		8.00	2.30
8.00	.....	Trois-Rivières par la Riv. Nord.....			1.30
PROV. MARITIMES.					
.....	.....	N-Brunswick et Isle P. E. Halifax, N.-E.....		8.15	7.00
.....	.....				7.00
.....	.....	Les malles pour T.-Neuve sont envoyées tous les jours à Halifax, et delà la transmission se fera tous les vendredis alternatifs à partir du 2 Juil.			7.00
ETATS-UNIS.					
8&10	.....	Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine.....		7.00	2.15
8&10	.....	New-York et les Etats du Sud.....			2.15
8&10	.....	Island Pond, Portland et le Maine.....			3.15 & 7
8.11	.....	Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba.....		7.00	6.45

INDES OCCIDENTALES.					
Lettres, etc., payés d'avance <i>vid.</i> N.-York, sont expédiés chaque jour à New-York d'où partent les autres malles.....					
Pour Havane et Indes Occidentales <i>vid.</i> Havane, tous les jours P.M.					
Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.					
GRANDE BRETAGNE,					
Par la ligne Canadienne. Vendredi Par New-York les Mardis, Jeudi et Samedi.....					
				7.00	2.15

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 7.30 a. m. et 7.30 p. m.  
(b) do. ouverts jusqu'à 1.20 p. m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles...  
Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.30 a. m., 1.00, 5.00 et 9.00 p. m.  
Le Dimanche à 9.00 p. m.  
16 fév. 1874.

**RICHARD BERNS**  
ANVERS (Belgique)  
Agent du gouvernement canadien et de la ligne Allan  
Expéditeur Commissionnaire en général  
Marchand-Exportateur  
6 août

CIRCULAIRE HEBDOMADAIRE

DE

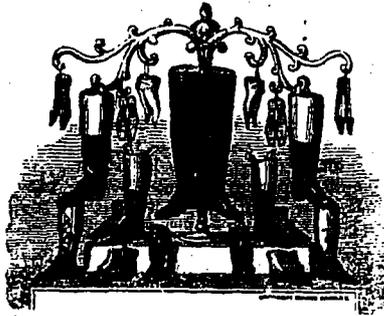
G. BOIVIN

Manufacturier et Marchand de Chaussures

No. 300

RUE ST. PAUL

MONTREAL



No. 300

RUE ST. PAUL

MONTREAL

Nos amis trouveront à notre entrepôt à l'adresse ci-dessus un assortiment complet de toutes espèces de Chaussures de cuir, de caoutchouc, pour hommes, femmes et enfants, et garanties vendues à meilleur marché que partout ailleurs. En consultant la liste ci-dessous, nos clients n'ont qu'à nous adresser leurs ordres sans quitter leurs magasins, et nos marchandises leur seront expédiées par Express, Chemins de Fer ou par la Voie d'Acadie, exactement aux prix marqués.

Liste des prix des Chaussures à la Manufacture de G. Boivin, No. 300 Rue St. Paul, Montréal.

Table with multiple columns listing shoe types (e.g., Bottes, Demi-bottes, Cong.), materials (e.g., cuir, caoutchouc), and prices. Includes sub-sections for 'Ouvrages pour Hommes', 'Ouvrages pour Femmes', and 'Ouvrages pour Enfants'.

Liste des prix des bottines et souliers fabriqués par la Compagnie Canadienne de Caoutchouc de Montréal

Table listing prices for 'Clagues' (shoe inserts) and 'Bottines en Fautre' (rubber boots) for men, women, and children. Includes a sub-section for 'Clagues doublées en Flanelle'.

Conditions et termes de vente de chaussures en cuir. Tout montant dépassant cent piastres devra de suite être réglé par Billet. Il est regrettable qu'il y ait encore des marchands qui, faute de s'être donné la peine de faire une petite visite à une maison à Bon Marché perdent eux-mêmes et font perdre à leurs pratiques un profit de 10 à 20 par cent. Allons, Messieurs, un peu de patriotisme; pensez à vos clients, à vous-mêmes et au Soussigné G. BOIVIN.

## REVUE COMMERCIALE.

Pour la semaine finissant le 24 Mars 1874.

La grande question du jour pour le commerce est de savoir si le gouvernement va remanier le tarif et dans quel sens. Acceptera-t-il les suggestions des protectionnistes ou n'aura-il guère que les besoins du trésor public ? C'est ce qu'on se demande, et c'est ce que le gouvernement lui-même nous laissera savoir probablement avant la publication de notre prochain numéro.

Une autre question qui attire aussi beaucoup l'attention du commerce est celle qui concerne l'élargissement des canaux du St. Laurent depuis Montréal à Cornwall. On croyait cette question réglée et les associations commerciales avaient déjà fait connaître leur opinion sur ce sujet, et l'on renouvela depuis quelques jours, que quelque chose de la sorte est d'urgence.

On dit le gouvernement en pourparlers avec le gouvernement des Etats-Unis pour un nouveau traité de réciprocité. On sait que depuis trois ans la Chambre de Commerce de la Puissance a fortement recommandé un nouveau traité de réciprocité si l'ancien traité ne pouvait être renouvelé.

La navigation paraît devoir s'ouvrir cette année beaucoup plus tôt qu'à l'ordinaire. Déjà, dans l'ouest, la glace a suffisamment disparu pour permettre à quelques vaisseaux de reprendre leurs lignes ordinaires, et ici, tout présage qu'elle partira bientôt. Nous avons eu pendant quelques jours une température douce; la neige a presque entièrement disparu, les chemins à la campagne sont impassibles et l'eau a considérablement haussé. Les voitures d'hiver ont été remplacées par les voitures à roues. Une promenade le long du canal nous laisse voir l'activité que déploient les propriétaires de vaisseaux à les préparer pour l'ouverture de la navigation, et s'il n'y a pas d'obstacles à l'ouverture des canaux, on peut s'attendre à l'arrivée des vaisseaux vers le 15 Avril sinon plus tôt.

**Céréales.**—La demande pour les céréales commençait enfin à se réveiller et quelques transactions avaient été conclues en pois et en avoine livrable dans le cours de Mai à prix tenus secrets lorsqu'une dépêche télégraphique par le câble sous marin annonçant une baisse sur le marché anglais eut l'effet de ralentir la demande.

Les journaux d'Europe nous signalent comme suit la situation des céréales :

Les affaires en grains ont été très-calmes depuis huit jours et les prix doivent se voir en baisse prononcée.

À Paris, les offres en blés français sont des plus modérées, et les prix sont tenus à des chiffres qui rendent les affaires peu faciles. Les beaux blés de choix sont tenus de 47 à 47-50; les bons blés 45-50 à 46 fr.; les blés ord. de tous pays de 43 à 45 fr., selon mérite par 100 kil. Les blés étrangers sont offerts dans les mêmes conditions que la semaine dernière; mais la meunerie se tient sur la réserve; les prix varient selon la provenance et la qualité, de 36-50 à 38-50 ou 39 fr. les 100 kil. La culture fait peu d'offres; elle vend quelques lots de 36 à 38 fr. le 100 kil. En résumé, les affaires sont peu nombreuses, et, pour arriver à faire quelques placements de peu d'importance, il faut

drain baisser les prix de 1 fr. à 1-50 au moins par sac, de telle sorte qu'il faut considérer les cours comme nominaux.

Les autres marchés français ont également été très-calmes cette semaine, toutefois les vendeurs ne veulent pas se soumettre à la baisse exigée par les détenteurs.

En Angleterre la semaine commence avec de la baisse et des affaires on ne peut plus calmes. Le dégel a eu pour conséquence de rendre les acheteurs plus exigeants. Offrait-on 50 cts. de baisse, ils se retiraient ou voulaient obtenir 1 fr. de baisse. La marchandise en magasin pèse durement sur les épaules des détenteurs anglais, et outre les stocks, la marchandise en route est, assure-t-on, suffisante pour parer à toutes les éventualités. D'un autre côté, toutes les revues agricoles s'accordent à présenter les apparences de la récolte future comme magnifiques. Voilà bien des causes multiples, et une seule suffirait pour entraîner la baisse; donc les détenteurs cèdent et la baisse faite cette semaine est la plus forte que l'on ait vue depuis le commencement de la campagne.

En Belgique, les transactions sont toujours très-calmes; cependant, les prix se soutiennent; la consommation, par ses achats de tous les jours, maintient les prix; du reste, la marchandise n'est pas plus abondante qu'il ne le faut, et ne peut peser sur les cours. Les seigles, par contre, sont plus abondants, par suite plus offerts, et les prix pratiqués dénotent de la baisse.

En Hollande, les arrivages de l'étranger en blés ont été nombreux, et, comme la meunerie reste à l'écart, les détenteurs font de la baisse à chaque nouveau marché; c'est principalement sur le livrable que la baisse porte, car personne n'est tenté de s'engager pour l'avenir; les seigles sont également très-offerts, seul le disponible maintient assez bien ses prix, la consommation suivant toujours quelques achats, mais le livrable est offert et les acheteurs deviennent rares.

En Suisse, la semaine a été un peu plus animée; les achats ont été un peu plus actifs, mais le commerce se tient sur une grande réserve, et les prix sont dans la parité de ceux de la semaine dernière.

En Allemagne, les apports de la culture deviennent plus considérables; aussi, les acheteurs sont-ils moins pressés et veulent obtenir de la baisse avant de s'engager. Les détenteurs acceptent la baisse, mais néanmoins les affaires sont peu actives. Dans les ports de la Baltique, les ordres du dehors manquent complètement, et les affaires réduites aux besoins seuls de la consommation, sont des plus limitées; aussi, les prix sont-ils en baisse assez importante.

En Italie, les transactions sont des plus calmes, la demande est des plus restreintes, et il ne se fait que de petits achats pour les besoins urgents; cependant, comme la marchandise n'est pas des plus abondantes, les cours se soutiennent dans la parité de ceux de la semaine dernière.

En Hongrie, la physiologie des marchés n'a pas sensiblement varié; les affaires sont fort limitées, mais les prix restent bien tenus.

Dans la mer Noire, les arrivages sont toujours peu importants, mais suffisent à la demande qui s'est de beaucoup ralentie depuis la baisse faite sur les marchés anglais et français; aussi les cours sont-ils moins bien tenus.

**Farines.**—La baisse signalée par dépêche télégraphique sur le marché anglais a eu l'effet de suspendre la demande pour les farines nonobstant les concessions que les détenteurs offraient. La spéculation a déserté le marché et les rares transactions qui ont eu lieu depuis trois jours n'ont été que pour les besoins les plus immédiats de la boulangerie. Le marché clôture aux cotes de notre prix courant.

**Comestibles.**—Nous n'avons rien de bien nouveau à signaler dans les comestibles dont le volume des transactions est peu considérable.

On nous renseigne le placement de quelques parties lard mess à \$18.75. La demande pour les jambons fumés commence à s'accroître. Nous n'avons connaissance d'aucune transaction en bœuf salé. La demande pour le saindoux se maintient régulièrement aux cours précédemment cités. Le beurre se fait de plus en plus rare sur notre marché et il faut voir les prix de la semaine dernière pleinement maintenus. Notre place est complètement dépourvue de poisou salé à l'exception de saumon dont la vente est lente.

La circulaire de MM. Henry Milward & Cie, de Chicago, nous donne les résultats suivants de la campagne des salaisons en cette ville pour la saison de 1873-74.

Lard mess, 113,789 barils.

Autres qualités, 1,243 barils.

Saindoux, 97,460 tierces.

Jambons en saumure, 36,852 colis.

Epaules de, 12,938,869 livres.

Short Rib Middles, 12,890,501 do.

Short Clear Middles, 7,256,948 do.

Long Clear Middles, 2,710,210 do.

Cumberland Cut Middles, 1,463,784 do.

L'année dernière, au 22 Mars on donnait le stock suivant :

Lard mess nouveau, 52,789 barils.

Lard mess vieux, 30,000 barils.

Autres qualités, 911 barils.

Saindoux, 43,860 tierces.

Jambons en saumure, 33,553 tierces.

Epaules de, 5,780,000 livres.

Short Middles, 9,322,000 livres.

Short clear, 5,007,000 livres.

**Ferromeries et métaux.**—Les affaires commencent à se réveiller et nous avons à signaler une amélioration marquée sur le commencement du mois. Le stock de fonte est très réduit; on l'offre néanmoins à arriver à \$2 par tonneau au-dessous de nos cotes de ce jour.

Le télégraphe sous marin vient de nous annoncer une baisse de 10s par tonneau sur le fer en barre. Il y a baisse aussi sur l'étain en blocs. On cote :

Fonte. Coltness No 1. 100s

Garthsherrrie No 1, 98s.

Eglinton No 1, 92s.

Glengarnock No 1 96s.

La demande pour les lisses de chemin de fer est plus active et on cote celles du pays de Galles £9.10s à £10 par tonneau.

On commence à réaliser, en Angleterre, la nécessité d'arrêter la compétition étrangère en abaissant les prix au-dessous de ceux des producteurs étrangers qui, depuis quelque temps, font la guerre aux fabricants anglais, même chez eux.

On lit dans un de nos échanges d'Europe :

La situation générale du marché des métaux est loin d'être satisfaisante. Les affaires ont encore été très-limitées cette semaine; les prix en faveur des acheteurs et les concessions consenties ne suffisent pas à faire recevoir assez de demandes pour donner quelque stabilité au marché.

En ce qui concerne le cuivre, les transactions sur la place de Londres sont encore restreintes, bien qu'un peu plus nombreuses que précédemment. Le Chili bon ordinaire flotte entre liv. 78-10 et le Wallaroo vaut liv. 89. On cote: Best selected, liv. 89 à 91; Tough Cake et Tile, liv. 88 à 90; laminé liv. 95 à 96. Le Bura ne se cote plus que liv. 88.

Le marché de Liverpool est aussi désorganisé que celui de Londres. En quinze jours,

les barres du Chili ont fléchi de 2½ à 3 liv. On cote liv. 78½ à 79 pour Urmenota et Lota, liv. 83 pour toutes les premières marques, 17s 6d à 17s 7½d pour Corocoro Barilla. Les transactions de la quinzaine ont porté sur 1,900 tonnes de barres, de liv. 83 à 78-10, 84 tonnes Corocoro Barilla à 17s 7½d, 554 tonnes de minerais à Swansea à 15s 6d et 16s.

A la vente de Swansea, du 10 courant, 1,797 tonnes de minerais, au produit moyen de 17½ p 100, ont réalisé 14s 9d. Les stocks de cuivre (Chili ou Bolivie) en premières et en secondes mains, à Liverpool et à Swansea, sont estimés à 21,900 tonnes au 15 février contre 24,000 tonnes au 15 février 1873 et 12,800 tonnes à pareille époque de 1872.

Le marché de Londres, pour l'étain, après avoir été assez faible au commencement de la semaine, témoigne de meilleures dispositions. Les transactions ne sont pas encore bien importantes, mais les prix accusent une tendance à la hausse. Les Détroits se cotent 108 liv. pour disp 107 pour livraison février, mars; l'étain d'Australie est à 105 liv. Quant à l'étain anglais, les blocs se cotent de 110 à 111 liv. les barres de 111 à 112 liv. et le raffiné de 113 à 114 liv.

A Liverpool, le marché de l'étain n'est guère plus brillant que celui de Londres, et depuis quinze jours, on constate une baisse de 10 liv. par tonne. Les Détroits ont fait au plus bas 106 liv. Quant à l'étain du Pérou, il est complètement négligé et les prix sont nominaux.

*Cuir et peaux.*—Nous avons à signaler un bon courant d'affaires dans les cuirs de qualité désirable. Le cuir à empeigne est bien demandé, mais les transactions sont limitées en conséquence de la modicité du stock en disponible.

Il est bon de remarquer que les fabricants de chaussures devinrent plus particuliers d'année en année sur la qualité du cuir qu'ils emploient, et si les tanneurs ne veulent pas s'exposer à perdre de l'argent, ils feraient bien d'améliorer la qualité de leur production. On nous a remarqué que du cuir qui, l'année dernière, aurait été de bonne défaitte, est presque invendable cette année, tant les fabricants de chaussures sont devenus particuliers sur la matière première qu'ils désirent employer.

La demande pour les peaux est régulière. On cote, peaux vaches No 1, 8c; No 2, 7c; No 3, 6c, peaux de mouton \$1 à \$1.25 et les peaux de veaux 15c par livre.

*Laine.*—A Londres, la première série des enchères de laines coloniales a commencé le 17 février, les arrivages se sont élevés aux quantités suivantes: Sydney 24,172 b. Port-Philippe 72,781 b. Adélaïde 37,459 b. Nouvelle-Zélande 3,455 b. Van Diemen's Land 293 b. cap de B.-E. 27,742 b. total 163,903 b. Environ 4,000 b. Cap ont été réexpédiées dans l'intérieur ou sur le continent, mais on peut les considérer comme remplacées par la quantité retirée ou retenue de ventes précédentes.

L'intérieur et l'étranger sont très-bien représentés et opèrent avec entrain, quoique celui-ci ne soit pas tout à fait aussi vif qu'on aurait pu le supposer de la part d'un si grand nombre d'acheteurs. Il serait assez difficile d'établir, pour les laines d'Australie, une comparaison entre les prix obtenus et ceux payés aux dernières ventes de nov.-déc., le choix des laines pour peigne ayant été alors trop restreint pour que les cours puissent servir de base à cet effet. Toutefois, en prenant le niveau des prix pratiqués aux premières séances des ventes d'avril 1873, on aura, croyons-nous, une assez juste idée de ceux d'aujourd'hui.

Les laines du Cap, surtout les snow whites supérieures, s'écoulent aux plus hauts prix de décembre, et quelquefois même au-delà. Les cours de ces provenances étant modérés, il est probable qu'ils garderont leur position malgré l'état défavorable de la fabrique de draps. Les

laines nouvelles sont d'une très-bonne croissance, mais d'un suait plus lourd que la tonte précédente; les gratterons y sont aussi fort nombreux. Cette série présentera un excellent choix de laines pour peigne, tant comme qualité que comme quantité, et durera jusqu'au 30 mars prochain.

En France, le mouvement d'affaires a été en général peu considérable et les prix sont faiblement soutenus.

*Café.*—Nous n'avons aucune opération importante à signaler dans les cafés verts. Nous avons reçu quelques renforts de New-York, mais les détenteurs ne peuvent pas effectuer de placements importants en conséquence des hauts prix qui ont prévalu depuis quelques mois. La consommation n'empêche que pour ses besoins réguliers et au jour le jour dans l'espoir d'une baisse.

Nos échanges d'Europe nous signalent comme suit la position de cette fête sur les marchés de Londres et de Liverpool:

La débacle si longtemps attendue sur les prix de cet article s'est enfin produite au début de cette semaine; une forte baisse s'est subitement déclarée sur les marchés hollandais et s'est successivement communiquée à tous les autres marchés de l'Europe; pendant quelques jours, même, il a été complètement impossible de trouver un seul acheteur, n'importe à quel prix: ces jours derniers, on s'est un peu remis de la panique et les prix ont assumé une marche plus régulière, quoique encore fortement en dessous des précédentes cotes.

A Londres, les prix sont en baisse pour la semaine de pleinement 5 à 8s, d'après les qualités; on a vendu sur ce marché 754 barr. 106 barils, et 109 sacs Plantation Ceylan, à divers prix; 113 sacs Ceylan natif, bas ordinaire de 107 à 108s. et bon ordinaire à 112s; 200 sacs Jamaïque, bas à bon ordinaire de 107 à 110s; bas middling coloré à 123s; 1,500 sacs Jamaïque, 780 barr. Ceylan Plantation et 500 sacs Indes Natives, ces trois parties à des conditions non divulguées.

A Liverpool, les affaires ont été à peu près complètement nulles cette semaine, et n'ont comporté que quelques lots Guatemala, payés 166s.

*Drogues et produits chimiques.*—Nous n'avons rien de nouveau à signaler pour les disponibles et on ne nous a renseigné aucune vente pour le livrable.

*Epices.*—Le poivre noir est en baisse de pleinement un cent par livre. Les autres articles sont généralement en baisse. Nos cotes sont nominales.

*Huiles.*—De fortes transactions ont eu lieu en huile de morue généralement à prix tenus secrets. Le marché clôture avec forte tendance à la hausse. Nous n'avons aucun changement à signaler dans les autres sortes d'huile.

*Spiritueux.*—La demande pour les spiritueux domestiques reste toujours très calme sans changement de prix, mais par le prix auquel se tient le maïs on doit s'attendre à une hausse qui ne devra pas se faire attendre bien longtemps.

On nous a parlé de quelques transactions importantes en eau-de-vie, mais nous n'avons pas pu en apprendre les particularités, ce qui nous porte à croire qu'elles n'ont pas eu lieu.

On écrit de Cognac à la date du 2 courant.

Marché très-animé, mais en conversations seulement. Les propriétaires sont anxieux, incéles: vendront-ils aux cours établis ou attendront-ils que la lune hausse ait terminé sa course parfois si dangereuse pour leurs vignobles? Voilà la question qu'ils se posent.

D'un autre côté, le commerce ne reçoit pas d'ordres du Nouveau-Monde, peu de l'Angleterre et du continent, et de très-faibles commandes de l'intérieur de la France.

De cette situation, il résulte une accalmie d'affaires. D'ici la fin de mai, époque où le sort de la récolte sera fixé, aucune transaction importante ne sera tentée, il faut en prendre son parti et vivre au jour le jour du peu d'expéditions qui se fait.

De Bordeaux:

La stagnation des affaires dans nos régions bordelaises a presque été, cette dernière semaine, aussi complète que la précédente. Il y a eu, cependant, une exception pour le Blayais, d'où quelques achats nous ont été signalés.

A eu juger par les prix payés, la baisse agressive n'a pas fait, dans ce rayon-là, les progrès que la rumeur publique faisait pressentir. Faut-il en conclure que les propriétaires entrevirent encore un avenir gros de demandes et que c'est pour cela que leurs prétentions, trop peu modérées, ne s'amointrissent pas davantage? Pour notre propre compte, nous ne savons trop qu'en penser; car si, d'une part, nous avons les besoins grands et les stocks réduits, nous voyons d'un autre côté la consommation se restreindre dans des proportions inquiétantes, et qui démontrent que la crise financière, suite des incertitudes commerciales et politiques, pèse sur toutes les bourses, non-seulement de la France, mais encore de l'étranger.

### Elargissement des canaux du St. Laurent.

Le département des travaux publics a adressé aux chambres de commerce une circulaire dans laquelle il demande:

1o Quel serait le coût du transport du grain par minot des grands lacs à Montréal par des navires à voiles de 300 à 500 tonneaux de charge, et par des propulseurs d'égale capacité, la différence de coût et de temps, si le grain est déchargé à Kingston et transporté à Montréal dans des berges.

2o Quel serait le coût probable du transport d'un minot de grain des lacs supérieurs à Montréal directement par des voiliers de 1,000 tonnes et par des propulseurs de même capacité; aussi la différence de coût et de temps, si le grain était transbordé à Kingston et transporté à Montréal dans des berges.

3o L'élargissement du canal Welland étant commencé sur un fond de 100 pieds et une profondeur de 13 pieds, avec des écluses de 270 pieds de longueur par 45 de largeur, avec 12 pieds d'eau sur les seuils, serait-il de l'intérêt du commerce de dépenser \$10,000,000 pour donner les mêmes dimensions aux canaux entre Prescott et Montréal?

Il nous semble que le temps est passé où il pouvait exister un doute sur la nécessité de l'élargissement des canaux du St. Laurent. Il y a quelques années le gouvernement chargea une commission composée des hommes les plus éminents du pays, d'étudier cette question, et ils sont tombés unanimement d'accord que l'élargissement du canal Welland entraînerait nécessairement celui des canaux du St. Laurent.

Un simple coup d'œil sur la carte suffit à prouver l'exactitude de cette affirmation. Les grands lacs et le St. Laurent forment une chaîne d'eaux navigables qui ne sont interrompues que par quelques obstacles ou rapides, qui ont été surmontés par la création du canal Welland d'abord et des canaux du St. Laurent ensuite.

Or, il est évident, que cette ligne de navigation ne peut être exploitée avec

geusement que si elle est régulière et si elle épargne des transbordements qui entraînent toujours des frais et des retards considérables. Tel est le but même des canaux, et il ne serait nullement atteint, s'il fallait que des navires d'un certain tonnage se renouvellent à Kingston, qu'ils y transbordassent leurs cargaisons à bord de barges ou de propulseurs d'un tonnage moindre, pour de là les transporter à Montréal.

Cette circonstance donnerait aux américains et à la route d'Oswego tout l'avantage de l'élargissement du Canal Welland, et au Canada tous les frais presque sans compensation. Il n'y aurait pas un meilleur moyen de tuer le commerce de transit qui ne demande qu'à prendre la route du St. Laurent et à faire la fortune de toutes les villes qui se trouvent sur son passage. Il n'y a pas, croyons-nous, et il n'y a jamais eu deux opinions sur la nécessité d'éviter les transbordements, et c'est précisément ce qui donnera l'avantage à la route du St. Laurent sur celle du canal Erié et la fera rechercher par le commerce.

Dans un rapport, la Chambre de Commerce d'Hamilton disait : " Dans la concurrence que nous avons nécessairement à faire, il est de toute importance qu'on évite les transbordements nombreux; c'est en profitant de tous les avantages naturels à notre disposition, et en nous mettant à l'œuvre de cœur et d'âme, que nous donnerons à la voie du St. Laurent une supériorité incontestée et que nous ferons de nos grands cours d'eau intérieurs le débouché du commerce de l'Europe avec ce continent."

L'existence d'un transbordement nous laisse sur le même pied que New-York, pour le transport des grains, et avec le désavantage de plus que nous ne pourrions offrir de fret de retour aux navires qui feront le commerce avec Montréal, tandis que New-York n'en manque jamais.

L'élargissement des canaux du St. Laurent nous permettrait d'organiser des échanges réguliers avec l'ouest et de faire de Montréal et de Québec les entrepôts de cet immense trafic intercontinental.

A ce propos, nous sommes enchantés de pouvoir enregistrer la déclaration suivante du *Journal de Québec* :

Jugeant par les résultats, nous osons conclure que l'agrandissement des canaux du Saint Laurent est inséparablement lié, au point de vue de la prospérité générale, à l'agrandissement du canal Welland et au creusement de la rivière Sainte Claire.

Le conseil de la chambre de commerce

de Montréal a répondu que les travaux devraient se faire sans délai.

Le conseil de ville et la chambre de commerce d'Hamilton ont pris la circulaire en considération et ont nommé un comité chargé de rédiger une réponse.

La chambre de commerce de Ste. Catharine a adopté les résolutions suivantes :

Que dans l'opinion de cette Chambre de Commerce, il est de la plus haute importance, dans l'intérêt de la Puissance, que les canaux du St. Laurent soient élargis de la même manière que le canal Welland, et que ces travaux soient terminés en même temps, pour les raisons suivantes; savoir :

1o L'objet principal de l'élargissement des canaux est d'y attirer le commerce entre l'Europe et les Etats de l'Ouest, de manière à bâtir une marine nationale, à donner de l'emploi au peuple et à augmenter la population et la richesse de notre pays.

2o L'élargissement du canal Welland seul n'atteindrait pas ce but, attendu que les navires d'un fort tonnage ne pourraient pas descendre plus bas que Kingston.

3o Le transbordement à Kingston est impraticable pour les bateaux à vapeur, attendu que les marchandises ne pourraient supporter les frais du fret de rivière et ceux du transbordement, et que les steamers ne sauraient faire ce trafic sans avoir des cargaisons de retour, excepté à des taux beaucoup plus élevés.

4o Par l'élargissement des canaux du St. Laurent, des vapeurs portant 40,000 minots pourraient transporter le grain à Montréal à un taux bien plus bas que s'il était transbordé à Kingston, les dépenses additionnelles n'étant que les gages de l'équipage pour 4 jours et le prix du combustible.

5o L'élargissement permettant aux vapeurs ayant plusieurs barges en remorque, de faire le trafic entre Montréal et les ports de l'Ouest, il assurerait une grande épargne dans le prix du transport.

6o L'élargissement assurerait un trafic direct entre les ports des lacs et les provinces de l'Est, donnant aux cultivateurs un marché pour le surplus de leur production, et en retour emportant le charbon et le poisson des provinces de l'Est.

En vue de ces faits, la Chambre recommande au gouvernement le commencement immédiat et le rapide achèvement de l'élargissement des canaux du St. Laurent, aux mêmes dimensions que le canal Welland, et est d'opinion qu'une dépense de dix millions et plus ne serait qu'une bagatelle comparée aux grands avantages qui en résulteraient pour le commerce.

Nous espérons que toutes les Chambres de Commerce de la Province de Québec se fâcheront de passer des résolutions semblables et de les transmettre au département des Travaux Publics. Il faut que le mouvement de l'opinion soit unanime et irrésistible.

Lettre du Révd. Dr. Clarke.

Tandis que je souffrais d'une éripèle l'honorable Dr. vint me voir, je lui dis de combien d'Hypophosphite je m'étais servi. Il me dit : " L'Hypophosphite de Fellows est une bonne médecine, un tonique excellent, il n'y a point de doute qu'il a tiré l'acidité de mon sang à la surface et l'a ainsi empêché d'attaquer les organes essentiels du système "

Je me suis entretenu avec beaucoup de personnes qui s'en sont servies et tous ont déclaré en avoir bénéficié.

Pour moi, j'ai beaucoup de plaisir à dire qu'il a amélioré la condition de ma santé d'une manière merveilleuse. Il donne une peau lisse et une apparence de santé, mais pour connaître ses propriétés, il faut s'en servir, et s'il était à la portée de toutes les classes, son usage serait universel, ceux qui se portent bien s'en serviraient pour conserver leur santé et les malades pour revenir à la santé.

Il fait paraître une vieille personne de 10 ans plus jeune. "Ce témoignage est véritable." Puis-je faire connaître plus universellement ses nombreuses qualités. Puisse son inventeur vivre longtemps pour jouir des heureux fruits de son invention.

ALEXANDER CLARKE, D. D.,  
Amherst N.-E.

MARCHE MONETAIRE.

24 mars 1874.

4 heures P. M.

STOCKS.	Ache- teurs.	Ven- deurs.
Banque de Montréal	108	108 1/2
Banque d'Amherst	108	108 1/2
Banque de P. A. B. du N.	108	108 1/2
Banque de la Cité	108	108 1/2
Banque du Peuple	108	108 1/2
Banque de Nelson	108	108 1/2
Banque de Toronto	108	108 1/2
Banque Jacques-Cartier	108	108 1/2
Banque des Marchands	108	108 1/2
Banque des Towns. Est.	108	108 1/2
Banque de Québec	108	108 1/2
Banque Nationale	108	108 1/2
Banque Union	108	108 1/2
Banque des Artisans	108	108 1/2
Banque Royale Canad.	108	108 1/2
Banque C. de Commerce	108	108 1/2
Banque Métropolitaine	108	108 1/2
Banque de la Puissance	108	108 1/2
Banque de Hamilton	108	108 1/2
Banque Maritime	108	108 1/2
Banque d'Echange	108	108 1/2
Cie Charbon Intercol.	74	85
Harbour Copper Bay Co.	20	30
Cie Télégraph. Montréal.	177 1/2	177 1/2
Cie Télégraph. du Peuple	174	185
Cie. Canal. Richelieu	70 1/2	80
Cie. de Chars Urbains	18 1/2	18 1/2
Cie. du Gaz de la Cité	12 1/2	12 1/2
Merchant's Exchange	.....	.....
Montl. Int. vnt Ass. Stock	.....	.....
Soc. de Const. P. du D. M.	.....	.....
Canad. Rolling Stock Co.	91	90
Compagn. d'Equipement	104	100
Cie. d'Engin du Canada	70	84 1/2
Manufacture de Cotton	75	86
Compagnie d'Entrepôt.	104	90
Graphic Print Co.	60	50
Cie. de Chars de P. A. N.	.....	.....
Stock de la Puissance	102	105
Bons de la Puissance	.....	.....
Déb. du Gov't 6 p. c. 87.	.....	.....
Déb. du Gov't 6 p. c. 87.	.....	.....
Bons du Havre de Montréal, 6 p. c. cy.	.....	.....
Bons du Ch. de G. T. 7 p. c.	.....	94 1/2
Bons du Chemin de Fer Cham- plain et St. Laurent	98	92 1/2
Do 8 p. c. sterling	.....	.....
Bons Havre de Montréal	.....	99 1/2
Bons Corp. de Mont. 6 p. c.	68	.....
Bons Aqueduc, Montréal	88	94
Stock de Montréal 7 p. c.	110	112
Stock de Montréal 6 p. c.	98	100

Change.

Banque de Londres, 60 jours ..... 109 & 109 1/2  
 Trait. en Or do ..... 0 & 1/4  
 Or de New-York, à 12.00 A. M. .... 111 & 1/2

Marché monétaire de Montréal.

New-York, 24 mars 1874 10.00 a. m.  
 Or, 112 1/2; change, 9 1/2  
 Greenbacks achetés pour de l'or à 11 et 1/2  
 d'escompte et vendus à 00.  
 Argent achetés pour de billets de banque à 9  
 et vendu 9.  
 5-20 vendue de 114 à 117.

# TOITURE

Le soussigné attire l'attention des Directeurs et propriétaires de Chars, Entrepôts et Moulins, des Architectes, Constructeurs et autres, sur le matériel à TOITURE

## ASBESTOS

Comme sont véritable équivalent au meilleur métal qui ait jamais été fabriqué et qui se vend à un prix réduit. Demandez des circulaires portat les témoignages reçus durant les quinze dernières années.

Toitures de gravier de tous les degrés faite au prix le plus bas. Toits de toutes les descriptions réparés.

Toutes les commandes sont promptement exécutées.

JOSEPH JAMES,  
Bureau, 633, Rue Crnig.

B. P. Boite 9097,  
26 mars.

# Manufactures Belges

Les Soussignés ayant été appointés agents pour plusieurs Manufactures Belges, et ayant reçu des échantillons par le dernier steamer, sollicitent des commandes pour les articles suivants :

Couteil ric, Savons de fantaisie, Ros ces, Cartes à Jouer, Papiers marbrés, Papier à Cigarette, Papiers Gaufrés, Eau de Cologne, &c., &c.

MORIN & Cie,  
Coin des Rues St. Paul et  
St. Nicholas.

26 mars 1874.

# ELIXIR D'ANVERS

Les Soussignés recevront à l'ouverture de la navigation quelques caisses de cette délicieuse liqueur distillée exclusivement de végétaux sanitaires et hygiéniques qui occupent la première place parmi les boissons perfectionnées.

MORIN & Cie,  
Coin des Rues St. Paul et  
St. Nicholas.

25 mars 1874

## Acte concernant la Faillite 1869

Dans l'affaire de

J. BTE. POIRIER, de la cité et du district de Montréal, entrepreneur et commerçant,

FAILLI.

Je soussigné, GEORGE HYACINTHE DUMESNIL, de la Cité de Montréal, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations à mon bureau, No. 53, Rue CRAIG, sous un mois, et sont aussi par le présent notifiés de s'y réunir, le 29 AVRIL prochain, à DEUX heures P. M. pour l'examen du failli et l'arrangement des affaires de la Faillite en général.

Le failli est par le présent notifié d'assister à la dite assemblée.

G. H. DUMESNIL,  
Syndic Officiel.

Montréal, 19 mars 1874.

22 26

## Acte concernant la Faillite, 1869

Dans l'affaire de

J. W. WRIGHT, de la Cité de Montréal,

FAILLI

Je soussigné, L. JOS. LAJOIE, Syndic Officiel, de Montréal, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont priés de produire entre mes mains leurs réclamations sous un mois, et sont aussi par le présent notifiés de se réunir à mon Bureau, No. 9, Rue St. Jacques, en la Cité de Montréal, le VINGT-SEPTIÈME jour d'Avril 1874 à deux heures A. M. pour l'examen du Failli et pour l'arrangement des affaires de la Faillite en général.

L. JOS. LAJOIE,  
Syndic.

Montréal, 20 mars 1874

27-28

# COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE DU CANADA

CAPITAL..... \$1,000,000

Bureau : No. 245, Rue St. Jacques, Montréal

PRESIDENT: COL. A. C. DELOTBINIERE HARWOOD, D. A. G.

Vice-Président: Wm. ANGUS, Ecr.

Directeur-Gérant et Secrétaire: EDWARD H. GOFF, Ecr.

## DIRECTEURS:

Col. A. C. DELOTBINIERE-HARWOOD, Montréal.  
Rév. P. LEBLANC, (Eveché), Montréal.  
A. DESJARDINS, Ecr., M. P., Montréal.  
Wm. ANGUS, Ecr., Montréal.  
Président, Compagnie de Papier du Canada.  
J. B. POULIOT, Ecr., N. P., Rivière du Loup.  
L. MOLLEUR, Ecr., M. P. P., St. Jean.  
Président de la Banque de St. Jean.  
G. BABY, Ecr., M. P., Joliette.

THOS. LOGAN, Ecr., Sherbrooke.  
EDWARD H. GOFF, Ecr., Montréal.  
ARTHUR DANSREAUX, Ecr., Montréal,  
Editeur de la *Minerve*.  
Col. A. A. STEVENSON, Montréal.  
T. H. MAHONY, Ecr., Québec.  
L. B. A. CHARLENOIS, Ecr., Laprairie.  
CHS FRs. PAINGHAUD, Ecr., M. D., Verennes.  
L. H. BLAIS, Ecr., Montmagny.

Cette Compagnie est organisée pour le but exprès d'assurer les propriétés de Cultivateurs et les résidences privées, et les Directeurs sont décidés à limiter strictement ses opérations à cette branche d'affaires, évitant ainsi les lourdes pertes des grands incendies et les risques hasardeux.

Un arrangement donne à la Compagnie le bénéfice de renouvellement et d'affaires ici pour le compte de la Compagnie Agricole de Watertown, N.-Y., ce qui met du même coup la Compagnie en possession d'un fond considérable très-avantageux.

Les Actionnaires, à l'assemblée générale tenue hier aux Bureaux de la Compagnie, ont décidé d'élever le fonds-capital à \$1,000,000, les Livres de Fonds seront ouverts au Bureau de la Compagnie, vendant les soixante jours prochains (à moins qu'ils ne soient fermés par le Comité Exécutif) pour la souscription de l'augmentation du Fonds-Capital. Les Capitalistes et autres désirant faire un placement sûr sont respectueusement invités à se présenter au Bureau de la Compagnie pour s'assurer des avantages offerts.

Montréal, 13 mars 1874.

as



## AVIS PUBLIC

Les COMMISSAIRES nommés par le gouvernement pour s'enquérir de l'ÉTAT et du fonctionnement des affaires du

Bureau de Poste de Montréal

sont maintenant prêts à recevoir

## PAR ECRIT

Toutes les particularités des plaintes sur lesquels on croit d'être en droit de faire une enquête.  
Toutes communications seront adressées au sous-signe, Post-Office—Montréal.

PETER L. MACDONELL,  
Secrétaire C. E. B. P. M.

Bureau de Commission,  
Montréal 18 mars 1874. jno.

132, RUE ST. JOSEPH

A mi-chemin entre la Rue Mettill et le Carré Cha-boillez.

## C. A. DEPOCAS

Epiceries, Provisions, Vins, Liqueurs, &c

EN GROS ET EN DETAIL

MONTREAL

30-30

# 90 LOTS A BATIR

A

## VENDRE

SUR LES RUES

Maple, Mentana et Rachel

S'adresser entre 2 heures et 6 heures P. M., à M.

C. BEAUSOLEIL,

No. 39, Rue St. Gabriel,  
Bureau du *Négociant Canadien*.

10 mars

## COMPAGNIE

DES

## MOULINS A COTON

DE

V. HUDON

## AVIS

La COMPAGNIE DES MOULINS A COTON de V. HUDON ayant obtenu de la Législature Provinciale le pouvoir d'augmenter son FONDS CAPITAL, a ouvert des Livres au Bureau de la Compagnie, où toute information sera donnée, pour la souscription d'un NOMBRE LIMITE D' ACTIONS.

V. HUDON,  
Président,  
No 16, rue Le Royer.

Montreal, 23 février 1874.

ant

## Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI, 26 MARS 1874.

### AVIS.

Les bureaux du *Négociant Canadien* sont au No. 30 Rue St. Gabriel, où toutes les affaires seront transigées à l'avenir.

L'agent général du *Négociant Canadien* est M. V. Tremblay, qui est seul autorisé à solliciter les annonces, recevoir les argents et donner des reçus. M. Tremblay va faire visite prochaine à nos patrons, et nous espérons qu'il sera reçu partout avec bienveillance.

### Avis au commerce français.

Nous prevenons les commerçants français qu'ils aient à s'adresser pour tout ce qui concerne la publicité, à nos bureaux, à Paris, 29 Rue du Faubourg Montmartre, car aucune annonce française ne saurait être acceptée par nous en dehors de notre agence

BEAUSOLEIL, MORIN & C<sup>ie</sup>.

Editeurs-propriétaires du  
*Négociant Canadien*.

### PARLEMENT FEDERAL.

Le Parlement fédéral se réunit aujourd'hui à Ottawa pour l'expédition des affaires. Ce sera l'une des sessions les plus importantes.

Mardi, les manufacturiers de Montréal réunis en assemblée publique au *Mechanic's Hall* ont passé des résolutions en faveur d'un tarif protecteur.

### Le Canada et le commerce des Antilles.

Nous apprenons qu'une compagnie puissante est en voie de formation à Montréal dans le but d'établir une ligne régulière de paquebots à vapeur entre Montréal et Halifax d'un côté, Halifax et les Antilles anglaises de l'autre. L'Hon. John Young est, croyons-nous, à la tête de cette entreprise, et il a eu de nombreuses conférences avec le Maître Général des Postes, en vue d'obtenir une subvention pour le transport des malles entre les deux pays.

Il est évident, en effet, que c'est par là qu'il faut commencer pour établir des relations lucratives et avantageuses entre deux pays. Le commerce est pour ainsi dire impossible, tant que les communications régulières n'existent pas et que la correspondance ne peut se faire que par des intermédiaires et d'une manière indirecte.

La chose est tellement claire qu'elle n'a pas besoin de démonstration et qu'il suffit de l'énoncer pour que tous lui donnent leur assentiment.

Or, cette communication directe et régulière entre le Canada et les Antilles n'existe pas aujourd'hui; la correspondance ne s'échange qu'à travers les Etats Unis, et nous sommes, sous ce rapport à la merci de nos voisins.

Nous espérons donc que le gouvernement prêtera l'oreille aux instances qui sont faites auprès de lui, et que le premier pas sera fait en vue de mettre le Canada en rapport avec les Antilles et de développer un trafic qui peut devenir extrêmement considérable.

On ne se fait pas généralement une idée exacte des proportions du trafic des Antilles anglaises et surtout espagnoles. Un document soumis aux Chambres fédérales en 1872 constatait que les importations et les exportations des Antilles anglaises ont été comme suit de 1862 à 1869 :

	Importations.	Exportations.
1862.....	£4,951,842	£4,425,066
1863. ....	7,770,764	6,140,584
1864.....	9,155,753	8,487,712
1865.....	5,145,131	5,946,926
1866.....	4,268,674	4,879,648
1867.....	3,973,916	4,571,492
1868.....	4,260,189	4,844,862
1869.....	4,532,062	4,758,417

C'est donc pour la seule année 1869, un trafic en importations et en exportations pour les seules Antilles anglaises, de £9,290,479, sterling, ou de \$46 280,000, dans lequel le Canada n'a eu qu'une part très-légère, et encore dans une spécialité que nous indiquerons dans un instant.

Mais ceci n'est rien comparé au commerce des Antilles Espagnoles, qui dépasse \$300,000,000 annuellement pour la seule Ile de Cuba.

Or, le Canada n'exporte rien ou presque rien dans ces colonies, bien qu'il soit abondamment pourvu de tout ce dont elles ont besoin.

Le dernier rapport détaillé sur le commerce du Canada que nous possédons est celui de l'année fiscale expirée le 30 juin 1872. Nous y voyons que les exportations totales du Canada aux Antilles anglaises ont été de \$2,319,702, dont \$1,783 pour Ontario, \$121,632 pour Québec, \$2,113,202 pour la Nouvelle Ecosse et \$83,085 pour le Nouveau Brunswick. C'est, comme l'on voit, la Nouvelle-Ecosse qui exerce le monopole, et ses exportations se subdivisent en \$4,628 produits des mines; \$1,418,204, produits des pêcheries; \$526,038, produits des forêts; \$64,068 animaux et produits, et \$45,856 d'objets manufacturés. Les trois autres provinces donnent à peine

\$205,000 dont un peu plus de la moitié pour Québec. Dans les premiers six mois de la même année, les Etats-Unis ont expédié sur ces marchés les objets suivants :

Instruments d'agriculture.....	\$3,235
Animaux vivants.....	261,828
Pain et biscuits.....	195,516
Farine de blé-d'inde.....	196,301
B.é d'inde.....	80,782
Farine, 205,123 barils.....	1,377,312
Non spécifié.....	26,408
Chaussures.....	23,222
Pain de lin.....	71,351
Huile à brûler.....	73,193
Beurre.....	26,047
Fromage.....	42,844
Saindoux.....	141,248
Moulin à coudre.....	39,837
Savon.....	15,140
Jambon.....	54,769
Bœuf.....	110,808
Lard.....	294,632
Tabac.....	104,938
Bois manufacturé.....	80,815
Boites à sucre.....	261,630

Total.....\$3,450,676  
qui multiplié par 2

Donnent pour un an.....\$6,901,352

En examinant cette liste, on ne peut manquer d'être frappé du fait que les Etats-Unis importent du Canada la plupart des objets qu'ils vendent aux colons anglais des Antilles. Les américains viennent chercher ici les animaux, le beurre, le fromage, le saindoux et le bois qu'ils expédient sur les marchés que nous ne pouvons atteindre faute de communications, et ils empochent tout le profit additionnel que nous réaliserions si nous faisons nos propres affaires. D'un autre côté, qu'est ce qui peut nous empêcher d'expédier aux Antilles, en outre des objets mentionnés plus haut, la farine, les grains, les chaussures, le bœuf, le lard et le jambon sur le même pied et avec la même avantage que nos voisins? Rien, absolument que le même défaut de communications directes et régulières.

Pourquoi donc laisser le terrain libre quand nous pouvons organiser la concurrence avec tous les avantages de notre côté?

Maintenant, il ne faut pas oublier l'intérêt que nous aurions à contrôler nos importations aussi bien que nos exportations. Aujourd'hui nous achetons à New-York le sucre brut et la mélasse dont nous avons besoin pour les raffineries et pour la consommation. Rien n'empêcherait nos marchands de faire directement leurs achats et ils éviteraient ainsi de payer une commission aux intermédiaires américains.

S'il était possible d'obtenir l'abolition ou la réduction des droits différentiels imposés sur les marchandises importées dans

des navires étrangers, le commerce avec les Indes Espagnoles prendrait des développements incroyables. Mais dans le cas même où cette réforme ne serait pas réalisable, il existe sans doute un moyen d'établir, en la subventionnant, une ligne de paquebots espagnols qui desserviraient les deux pays et les feraient jouir des avantages qu'ils trouveraient dans un échange de leurs produits respectifs.

Cette idée n'est pas nouvelle. Nous la retrouvons dans un mémoire du ministre des Travaux Publics du Canada, en date du 20 avril 1872.

L'Hon. M. Langevin, après avoir fait part de chiffres intéressants sur le commerce des Antilles, terminait comme suit :

“ Le soussigné a l'honneur de recommander de demander au Parlement de mettre à la disposition du gouvernement canadien une somme de \$60,000 pour lui permettre de subventionner durant l'année 1872-73 une ou plusieurs lignes de paquebots devant voyager entre les Antilles Espagnoles et Britanniques, ou les unes et les autres et la Puissance du Canada, ces paquebots devant arrêter à Halifax, Nouvelle Ecosse, à chaque voyage, et à Québec, excepté durant la saison d'hiver, alors qu'ils voyageront seulement entre les Antilles et Halifax, etc., ou St. Jean, N. B., suivant qu'il sera convenu avec les propriétaires de bateaux, et que tout contrat passé avec eux-ci soient pour une période de 3 à 5 ans, suivant qu'il sera jugé plus avantageux.”

Cette recommandation fut soumise au Maître-Général des Postes qui refusa de l'appuyer en ce moment pour diverses raisons. Après avoir mentionné le fait que Sir Hugh Allau avait offert d'établir une ligne entre Halifax et Demerara à raison de £1,000 sterling, par voyage, il concluait en disant :

“ Je suis d'opinion que des négociations devraient être entamées avec le gouvernement de Demerara et des Barbades, et s'ils sont disposés à fournir une partie de la subvention, que je sois autorisé à entrer en pourparlers avec les propriétaires de bateaux à vapeur sur l'Atlantique, en vue d'établir une ligne régulière annuelle entre Halifax et Demerara.

“ La ligne sous pavillon espagnol entre la Puissance et Cuba devrait nécessairement être distincte, et je crois qu'il serait bon de laisser savoir que le gouvernement est disposé à considérer des propositions pour l'établissement de telle ligne.”

Nous ne savons pas exactement quelle est la pensée des promoteurs actuels de la ligne canadienne des Antilles ; mais nous sommes persuadé que leur entreprise serait extrêmement avantageuse au pays et qu'elle mérite toutes les sympathies et l'appui du gouvernement canadien.

Il faut espérer que la prochaine session ne se passera pas sans donner au projet une existence réelle et pratique.

#### Examen d'un sophisme.

Bien qu'il n'entre point dans les habitudes, ni dans le rôle du *Négociant Canadien* de faire de la polémique avec ses confrères, néanmoins nous ferons aujourd'hui une exception, dans le but de combattre un argument que nous retrouvons dans plusieurs journaux, et qui est formulé dans le *Courrier de St. Hyacinthe* et le *Journal de Québec* de samedi.

Après avoir analysé notre article d'il y a quinze jours au sujet des raisons qui militent en faveur d'un remaniement du tarif, le *Courrier* ajoutait :

On voit que le *Négociant* ne tient aucun compte de l'intérêt des consommateurs, qui pourtant devra être aussi consulté, et qui ne sera pas, croyons-nous, d'un poids léger dans la balance de la législation. La classe agricole qui, après tout, forme la masse de la population canadienne, souffrirait considérablement d'un état de choses qui augmenterait encore le prix des marchandises et celui de la main-d'œuvre, sans augmenter sensiblement la valeur des produits de la ferme.

C'est une erreur capitale de croire qu'en demandant la protection pour l'industrie nationale, on puisse diviser les intérêts du producteur de ceux du consommateur. Ils sont en cela parfaitement d'accord pour la bonne raison que tout le monde est dans un sens producteur et consommateur.

Il y a entre ces deux forces un contre-poids, et tout l'avantage accordé à l'une avance incontestablement les intérêts de l'autre. La production industrielle entraîne une demande plus active pour tous les objets de première nécessité, soit pour la nourriture, l'habillement ou le logement, et elle exige un approvisionnement considérable de matière première. Cette demande s'adresse indistinctement à tous ceux qui consomment les produits des manufactures, et s'il est vrai qu'ils paient un peu plus cher, ils vendent aussi à meilleurs termes et tout l'avantage est pour eux.

Il y a encore pour ceux qui ne contribuent pas à approvisionner les usines, l'item important du travail qu'ils y trouvent directement ou indirectement, et pour le commerce un marché d'autant plus étendu et profitable que la population ouvrière devient plus nombreuse et plus à l'aise.

Supposons pour un instant qu'une fabrique de draps s'établisse dans une de nos campagnes:—immédiatement, il faudra bâtir l'usine à l'aide de matériaux qui seront fournis

par les alentours ; une population ouvrière s'y réunira ; il faudra la loger, la nourrir et la pourvoir de toutes les choses nécessaires à son existence. Or, ce sera évidemment les cultivateurs des environs qui seront appelés à fournir ces objets, et ils trouveront à leur porte un marché pour une marchandise dont ils n'auraient pas aussi avantageusement disposé ailleurs.

L'approvisionnement de matières premières pour cette manufacture donnera plus de prix à la laine, encouragera l'élevage des moutons et contribuera largement à la prospérité de la classe agricole. Qu'importe pour ces fournisseurs de payer peut-être un ou deux dollars par année de plus sur leurs achats de marchandises ? Leur intérêt ici est bien évident et il saute aux yeux de tous.

La chose est tellement vraie que les municipalités n'hésitent point à exempter les manufactures de toutes taxes pour dix et vingt ans si elles s'établissent dans leurs limites. Que l'on compare aussi la valeur de la propriété dans le voisinage des villes avec celles de l'intérieur, les sommes réalisées pour les produits agricoles à Montréal et à dix ou quinze lieues de là, et l'on verra quel bienfait c'est que la création d'un centre de consommation pour la population des campagnes.

Mais, il n'est pas même exact de dire que la protection tend à augmenter le prix des objets manufacturés. C'est l'effet immédiat sans doute, mais à mesure que l'industrie grandit, la concurrence s'établit et les prix reviennent à leur niveau naturel. Il serait facile d'en donner de nombreux exemples, qu'il suffit de citer celui de la fabrication des chaussures. Il y a vingt ans, le Canada s'approvisionnait aux Etats-Unis, et il payait beaucoup plus cher qu'aujourd'hui. Telle bottine de femme était importée à \$1.50 qui ne coûte aujourd'hui que 60 cts., pour la raison très simple que la rivalité des fabricants les a induits à réduire autant que possible les frais de production et à se contenter de la plus petite marque de profits compatible avec l'existence de cette industrie.

Il en est de même de tous les intérêts, et c'est aussi l'enseignement de toute l'histoire.

Rien ne saurait donner une idée plus exacte de la valeur de la protection comme moyen d'obtenir une industrie et une population prospère que le tableau suivant du progrès des manufactures aux Etats-Unis entre 1861 et 1871.

Nous attirons spécialement l'attention sur le tableau comparatif suivant et sur les déductions qui en découlent :

	1871	1861
No. de fabriques	252,148	140,433
No d'ouvriers..	2,053,996	1,311,246
Capital .....	\$2,118,208,769	\$1,009,955,715
Enges.....	\$ 775,584,343	\$ 378,878,966
Valeur de la matière première	\$2,488,427,242	\$1,031,605,792
Valeur de la production .....	\$4,232,325,442	\$1,885,861,676

En ne prenant que l'année 1871 pour base de calculs, on voit que l'industrie américaine roule sur un capital de \$2,118,208,769, qu'elle distribue de toutes parts; que ce capital produit \$4,232,325,442, mais non sans avoir répandu d'abord \$775,584,343 parmi les 2,053,996 ouvriers qu'elle emploie et \$2,488,427,242 pour la matière première qu'elle façonne et qu'elle achète principalement parmi les cultivateurs américains. Les frais de fabrication dépassent trois milliards de dollars, et c'est cette somme énorme que l'industrie américaine jette en une seule année à la circulation et il serait difficile de trouver celui qui n'en arrête pas une petite partie au passage.

Supposons que la protection cessant, cette industrie disparaisse peu à peu et que les américains soient obligés d'acheter à l'étranger, disons à 15 p 100 moins cher qu'aujourd'hui, croyez-vous qu'ils seraient dans une meilleure position et que leur population se développerait dans une proportion plus rapide qu'aujourd'hui? Mais la chose est absurde, et ils seraient évidemment ruinés.

Encore une fois, l'établissement de l'industrie est avantageux pour tous les intérêts, et c'est un pur sophisme que de le repousser au nom de la classe agricole. Au contraire, c'est celle-ci qui en a le plus besoin pour trouver un marché avantageux qui lui manque aujourd'hui et pour occuper les bras vigoureux qui vont chercher du travail ailleurs. La protection et la réciprocité, voilà ce que les cultivateurs devraient demander en foule, et c'est là ce qui a rendu l'agriculture si prospère de 1855 à 1865.

— Nous avons eu le plaisir d'examiner l'une des plus belles inventions du siècle. C'est un article d'une valeur inappréciable à tout homme qui possède ou conduit un cheval. Son usage général assurément une grande épargne de propriété et de vie humaine et animale, outre le sentiment de confort et de confiance qui en résulte. Nous voulons parler du PATRON PATENTÉ ou du LICOU DE PIED, que l'on déclare être le seul moyen sûr et certain pour arrêter les chevaux scellés ou harnachés qui ait jamais été offert au public.

Il a été breveté par M. Ford & Cable, de cette ville, qui en auront toujours une grande quantité en mains.

Des Agents sont demandés dans toutes les villes et villages pour cette invention précieuse. Envoyez \$2.00 pour un échantillon.

FORD & CABLE,  
668, Rue Craig,  
Montréal.



HOTEL DU GOUVERNEMENT.

Vendredi, le 6e jour de mars 1871.

PRESENT:

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL EN CONSEIL.

Attendu que des doutes se sont élevés si des droits et lesquels sont payables sur l'article connu sous le nom de "feutre à chaussures" ou "feut e patenté" et qu'il est expédié que ces doutes disparaissent. Son Excellence, sur la recommandation du Bureau du Trésor, et sous les clauses de la 4ième Section de l'Acte 31 Victoria, Chap. 6, a bien voulu ordonner et déclarer, et il est par les présentes ordonné et déclaré que les articles connus comme feutre à chaussures ou feutre patenté, pourrout être importés en Canada sans payer de droits, sous l'article mentionné dans la loi libre (Cédula C) du tarif de douanes maintenant en force comme feutre pour chapeaux et chaussures.

W. A. HILSWORTH,  
C. C. P.

25 27



AVIS

DEPARTEMENT DES DOUANES

OTTAWA, 5 Mars 1871.

Avis est par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général par un ordre en Conseil portant la date du courant, et en vertu de l'autorité qui lui est confiée par la quatrième section de l'Acte des Douanes, 31 Victoria Chap. 6 d'approuver l'interprétation relativement à l'admission des "ficelles à Soins" et au "feutre à chaussures" savoir: "Ficelles et soines de pêche, hameçons, lignes et fil à rets," doivent, après la promulgation du présent ordre, signifier des "Ficelles, soines, hameçons, lignes et fil à rets pour la pêche," et rien de plus, et que les percepteurs des douanes, dans tous les ports où ces articles pourrout être importés, sont, par le présent ordre, autorisés, avant de délivrer ou laisser passer ces articles, à exiger de l'importateur une déclaration sous serment attestant que ces ficelles, soines, hameçons, lignes et fil à rets, sont importés pour la pêche seulement.

"Feutre pour chapeaux et chaussures." L'exemption sous ce titre dans le tarif sera considéré comme s'étendant et s'étendra ci-après à un article appelé "feutre patenté" importé pour la manufacture des bot'es et chaussures.

Par ordre,  
R. S. M. BOUCHETTE,  
Commissaire des Douanes.

25-27



HOTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA,

Vendredi, le 6e jour de mars 1871.

PRESENT:

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL EN CONSEIL.

Attendu que des doutes se sont élevés sur l'espèce des articles désignés par les termes: "Ficelles et soines de pêche, hameçons, lignes et fil à rets," dans la Cédula C de l'Acte 31 Victoria, chap. 44, et qu'il importe de bien préciser la signification de ces mots:

Sur la recommandation de l'honorable ministre des Douanes, et en vertu des dispositions de la 4ième section de l'Acte 31 Vict., chap. 6, il a plu à Son Excellence d'ordonner et déclarer, et il est, par le présent, ordonné et déclaré que les mots ci-dessus mentionnés, "Ficelles et soines de pêche, hameçons, lignes et fil à rets," doivent, après la promulgation du présent ordre, signifier des "Ficelles, soines, hameçons, lignes et fil à rets pour la pêche" et rien de plus, et que les percepteurs des douanes, dans tous les ports où ces articles pourrout être importés, sont, par le présent ordre, autorisés, avant de délivrer ou laisser passer ces articles, à exiger de l'importateur une déclaration sous serment attestant que ces ficelles, soines, hameçons, lignes et fil à rets, sont importés pour la pêche seulement.

W. A. HILSWORTH,  
Greffier du Conseil Privé.

26 mars.

25 27



Manitoba et Territoire du Nord-Ouest.

LIGNE DE TRANSPORT

POUR LES

PASSAGERS.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au Sous-sicte seront reçues au bureau au "ju-qui" u 20 AVRIL prochain, pour l'exploitation de la ligne de transport qui conduit de la Baie du Tonnerre à Fort Garry, durant la prochaine saison de navigation.

La ligne se composera de deux sections, savoir: La section Orientale, qui s'étend de Prince Arthur Landing jusqu'à l'Angle Nord-Ouest du Lac des Bois—et la Section Occidentale, de l'Angle Nord-Ouest au Fort Garry.

Les soumissions peuvent être pour toute la ligne ou pour l'une ou l'autre des Sections.

Le matériel et les bâtiments qui existent actuellement sur la route, seront mis à la disposition pour l'usage de la ligne de ou des entrepreneurs à qui le contrat sera accordé.

Les cédés de du matériel et des bâtiments peuvent être vués au bureau et aux bureaux suivants, savoir:—Travaux Publics, Toronto; Alex. MacDougall, Kerr, J. C. Collingwood; bureau du revenu intérieur, à Sarnia, et au bureau du chemin du Lac des Bois, à Fort Garry.

Tout matériel supplémentaire devra être fourni par l'entrepreneur.

Les moyens de transport devront être sur une échelle suffisante pour l'accommodation sans délai des passagers et du fret sur la ligne.

Les taux de fret et de passage et le bonus pour la saison, devront être spécifiés dans la soumission.

Le département ne s'oblige pas d'accepter la plus bas ou ni aucune des soumissions.

D'autres informations peuvent être obtenues à ce bureau et aux bureaux ci-dessus mentionnés.

Par ordre,  
F. BRAUN,  
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,  
Ottawa, 19 mars 1871.

Prix courants des Métaux, Ferronneries, etc., etc.

CORRIGES PAR LA MAISON C. H. LETOURNEUX.

- \* Les articles marqués d'un astérisque sont de manufacture indigène.
- Acier fondu..... par lb 0 14 .. 0 17
- " à ressort..... do 0 06 .. 0 08
- " à lisse..... do 0 05 .. 0 07
- Ancre..... par 100 lbs 6 50 .. 8 00
- Antimoine..... par lb 0 00 .. 0 00
- \* Balances de comptoir, chaque..... 2 25 .. 3 00
- do plateforme do ..... 7 00 .. 46 00
- do foin et charbon do ..... 110 00 .. 150 00
- \* Bains en fonte..... 12 00 .. 15 00
- \* Bâches P. & W. No. 2..... par douz. 0 00 .. 14 00
- do Dunn No. 2..... do 0 00 .. 11 50
- do P. Fox No. 2..... do 0 00 .. 10 50
- do Kearney No. 2..... do 0 00 .. 9 00
- \* Boîtes à roues ordinaires par lb..... 0 04 .. 0 05
- \* Thimble Skatus, par set..... 2 75 .. 8 00
- \* \$19, \$17, \$20,75, \$25,75
- \* Bouilloires de ferme, 30, 45, 60, 75 gals, couvertes extra.
- \* Carvelles pressées par 100 lbs..... 6 00 .. 7 75
- do forcées..... do ..... manquant.
- \* Cardes à laine No. 6 A 8 par douz paires 3 50 .. 4 50
- do à coton..... do ..... 2 00 .. 2 25
- \* Chaudières à Poissou..... par 100 lbs 3 25 .. 3 50
- do Sureau, chaque..... 2 00 .. 4 50
- do en cuivre..... par lb 0 40 .. 0 45
- \* Chaudières manufacture indigène de 0 04 .. 0 44
- \* Chevilles taraudées pour voitures..... 50 00 esc. Ist.
- 130 00 80
- Chânes à mailles courtes (trellins) 3/16, 1/4, 5/16, 3/8, 7/16, 1/2 pouce
- do à lion par douz. 4 1/2 pieds long 2 30 .. 4 00
- do à traits..... do de paires 5 00 .. 8 00
- 74c, 70c, 6c, 6c, 6c, 6c, 6c,
- do à aneres 3/8, 7/16, 1/2, 5/8, 3/4, 7/8, 1, 1 1/8 6c
- 1 1/4, pouces
- do à bêtes à cornes..... 2 60 .. 3 60
- \* Clous coupés par 100 lbs
- do 3 à 7 pouces..... 0 00 .. 4 25
- do 2 1/2..... 0 00 .. 5 00
- do 1 1/2..... 0 00 .. 4 50
- do 1..... 0 00 .. 5 75
- \$8,75, 8,25, 7,75
- lo pour barils à farine 7/8, 1, 1 1/8 \$8,75, 7,25, 0,75, 6,25 6,00
- lo à finir 1, 1 1/4, 1 1/2, 1 3/4, 2, & 5 pces

PRIX COURANTS

DU

MARCHE DE MONTREAL

Actes 1-			
Mariatique	par lb	51	6
Malique	"	35	4
Sulphurique	"	4	6
Alcals 1-			
1 <sup>re</sup> classe première	par 100 lbs	5 80	5 82 1/2
do seconde	do	nominal	
2 <sup>e</sup> classe première	do	7 30	
do seconde	do	nominal	
Allumettes 1-			
Allumettes Eddy	par cs b grosses	00	5 50
" Beokat	do	4 50	4 75
" Qu'...	do	4 25	4 50
Auls-			
Auls du Canada	par lb	9	10
" Etranger	do	10	11
Articles en bois-			
do Cuveltes assorties	3.	2 35	
do do	4.	3 50	
do do	8.	4 60	
Epingles par boîte	.5 Grosses	1 20	1 25
Laveuses en bois	par douz.	manquant	
do zinc	do	2 25	
Seaux ordin.	2 cerc	2 25	
do do	3 do	2 50	
Tinettes à beurre	en pin p. 100	28 00	
do do	en frêne do	32 00	
Balais-			
Balais en laiton	No. 0**	par douz.	3 25
" "	No. 0	"	2 75
" "	No. 0	"	2 62
" "	No. 1*	"	2 35
" "	No. 1	"	2 25
" "	No. 2*	"	2 05
" "	No. 2	"	1 95
" "	No. 3	"	1 65
" "	No. 3	"	2 30
" "	No. 1**	"	2 30
" "	No. 1	"	1 75
" "	No. 2	"	Manquant
" "	No. 3	"	1 45
" Hurl.	No. 0	"	3 00
" "	No. 1	"	2 35
" "	No. 2	"	2 10
" 3 cordes	No. 3	"	1 90
" 3 "	No. 3	"	1 80
Biscuits-			
Biscuits à la Reine	par lb.	12 1/2	0 14
" au Vin	"	9	0 10
" Pic-Nic	"	8 1/2	0 10
" Mélanges communs	"	7	0 8
" do riches	"	0 12 1/2	0 14 1/2
Blen-			
Pover en boutons	par lb	6 1/2	0 7 1/2
Au billes assorties	do	0 12 1/2	0 15
Victoria Laundry	do	0	1 0 15
Bois de chauffage-			
stable	par corde	8 50	0 00
13tré	do	7 50	8 40
Merisier	do	8 00	8 50
Ablo	do	7 00	7 50
Praine	do	7 00	7 50
Ablette	do	6 00	
Bois de service- <td></td> <td></td> <td></td>			
1 <sup>re</sup> classe	par 1000 pieds	30 00	35 00
2 <sup>e</sup> classe et troisième	do	14 00	19 00
4 <sup>e</sup> classe	do		12 00
Mardiens de 3 pouces	par 100		100 00
première qualité		50 00	55 00
deuxième do		30 00	
Cuil.		11 00	
Epquette blanche	par 1000 pieds	30 00	32 00
Mardiens 3 pouces	par 100	10 50	11 00
Bois de charpente Solives	do	14 00	17 00
Mardiens de 3 pouces	par cent	30 00	32 00
Boyer noir	par 1000 pieds	75 00	80 00
Bois blanc 1 pouce beau	do	20 00	25 00
do do ordinaire	do	17 50	20 00
do do	do	17 50	20 00
Frêne	do	17 50	20 00
Cèdre	do	50 00	70 00
Orme du	do	35 00	40 00
Merisier Heire et Erable	do	25 00	30 00
Boyer tendre	do	35 00	40 00
Mardiens en pin	do	3 50	4 00
do epquette	do	2 00	2 30
Lattes, plan et epquette.	do	1 75	0 60
Bouchois-			
Bouchois à bière	par grosse	0 15	0 35
do Vin	do	0 40	1 00
do sol.	do	0 35	0 60
do communis	do	0 10	0 20
do bondes	do	0 50	1 20
Bouteilles-			
Bouteilles Françaises à vin, p. grosse	7 00	7 50	
do Anglaises à vin	do	7 00	7 25
do Anglaises à bière	do	6 75	7 00
do à Champagne	do	manquant	
Briques-			
Bricks ordinaires	par 1,000	5 50	6 50
ressé dures	do	8 00	9 00
de front	do	9 50	10 50
de Montréal	do		12 00
de feu	do	25 00	36 00
de Bati par douz.	do	0 35	0 40

Café Vert-			
Du Cap	par lb.	\$ c.	\$ c.
do	do	Manque.	
St. Domingue	"	do	
Samoué	"	do	
Maracalbo	"	do	
Seylan	"	manque	
Saberry	"	do	
Sava	"	nominal	
wocha	"	do	
ysare	"	manque	
Cartes à jouer-			
ominunes par douz.	0 60	0 80	
Jorés do	2 00	4 00	
Chaivre-			
Nouvelle Zélande	0 10	0 10	
De Russie	0 9	0 9	
De Manille	0 11	0 12	
arte			
Clire-			
Sauve du Canada	par lb.	0 30	0 35
blanche de la Havane	do	0 70	0 75
Covilage-			
Jable à licou Manille	par lb.	0 13 1/2	
do merlins	do	0 12 1/2	
do grellins	do	0 15	
Jorés 46 pieds	par douz	0 05	1 25
do 60 pieds	"	1 50	1 55
do 72 pieds	"		1 80
do 100 pieds	"		2 50
Chandelle-			
Spermacetique de Belmont	par lb.	0 22 1/2	0 23
Paraffine blanche	"	0 22 1/2	0 27 1/2
do colorées	"	0 25	0 30
française	"	0 22	0 24
De suif	"	0 10	0 11
Charbon-			
Américain en bloc	par 2000 lbs	manque	
do pour grille	do	8 75	9 00
do œuf	do	8 75	9 00
do noix	do	9 00	9 25
Anglais pr. grille	do	9 00	10 00
Sale glacée	do	6 00	6 25
Scossais à vapeur	do	6 50	7 00
Pays de Galles	do	manque	
Liverpool	do	9 00	9 50
intercolonial à vapeur	do	manque	
do pour grille	do	do	
Je forge	do	10 00	12 00
Méridien	do	5 00	6 00
Cigarettes-			
Taylor	par lb.	27	30
" "	"	25	1 00
Weller	"	45	50
Cacao-			
Spps	par lb		40
Taylor	"	20	37 1/2
Chicozee-			
Barry	par lb.	10 1/2	12
Taylor	"	10 1/2	12
Cigares-			
Allemands	par 1000	13 00	24 00
4vanes	"	24 00	30 00
Merlot de Manille	"	21 55	25 00
Mitation do	"		
Clrage-			
No. 1	par grosse	2 75	3 00
" No. 2	do	3 25	3 50
" No. 3	do	4 50	4 75
Day & Martin, bout.	par douz.	1 60	1 75
do do	do	2 80	3 00
Colle forte-			
Américaine	par lb.	20	30
do blanche	do	manque	
do	do	40	50
anglaise	do	manque	
Comestibles-			
Beurre de choix	par lb.	31	32
do ordinaire	do	27	28
Midière	do	24	25
inférieur	do	21	22
De Kamouraska	do	22	24
Becon fumé	do	12	14
Epaulés salés	do	9	10
do fumés	do	manquant	
Jambons salés	do	manquant	
do fumés	do	15	16
œuf salé	par tierce		25 00
do	par baril	15 00	16 00
lard salé mess.	do	18 25	18 75
do mess mince	do	17 50	17 75
do prime mess.	do	manque	
do prime	do	11 50	12 00
do extra prime	do	11	15
Fromage choix	par lb.	13	14
do ordinaire	do	10 1/2	11
Jaundoux en tierce	do	10 1/2	11 1/2
do baril	do	11 1/2	12
do tinette	do	11 1/2	12
Coton à chandelle-			
Américain	par lb.	25	60
Condites-			
Bianc de plomb Genuine	par 25 lbs		1 50
do No 1	do		2 40
do No 2	do		2 25
do No 3	do		2 00
bianc de zinc	par lb		10
Bianc de ceruse	par 100 lbs		0 75
do d'Espagne	do		1 00
ochre jaune	do	2 00	3 00
Rouge de Venise	do	2 50	3 00
Vermillon commun	par lbs	0 40	0 50
do de Chine	do		1 50
Cuirs-			
cuir à Semelle, No. 1 B A	par lb.	25	36
do No 2	do	21	23
do (Slaughter)	do	28	30

à Barnais	do	80	88
Vache Clrée Légère	do	42	44
do Lourde	do	40	42
do à grant	do	42	45
Vache Bulfe légere	do	28	32
do Lourde	do	27 1/2	30
Vache à Grain (bull)	par plou	16	17
Vache fendue (pebbled)	do	16	17
Vache Clrée, unie	do	19	20
do carlée	do	17	18
Veau Canadien, 24 & 30 lbs	par lb.	65	75
do 30 & 36 lbs	do	75	80
Veaux de Mouton	do	30	40
do sautes, inarctées No 1	par lb.	9 1/2	10
do vertes do No 2	do	9	9 1/2
Empois-			
de Berger assorti	par lb.	12 1/2	18
Riz do	do	12 1/2	19
do	do	10	11
De Edwarsburg	do	7 1/2	8 1/2
Imlach et Morton	do	7 1/2	8
De Mais	do	10	11
Epices-			
Cannelle	par lb.	22	25
Clous de Girofle	"	47	50
Gingembre d'Afrique	"	15	16
do Jamaïque	"	22	23
Macis	"	1 60	1 70
Muscade	"	90	1 00
Moutarde de Wis.	"	17 1/2	20
do do, bout.	par douz	40	4 50
do do do	do	2 00	2 75
do de Taylor	par lb.	17	20
do Keen	"	17	20
do Colman	"	17	20
do Française	par douz.	1 80	1 90
Piment	par lb.	22	24
Poudre noir	"	22	40
do blanc	"	38	40
do de Cavenne	"		80
Sagon, perlé par lb.			6 1/2
Sauces assorties	par douz.	1 50	3 20
Cook's Favorite - Poudre à Boulanger			2 40
No 1 par douz			0 85
No 2			0 45
No 3			0 45
avec escompte selon quantité.			
Farines - Par baril de 190 lbs.			
Supérieur extra		6 80	6 45
Extra supérieure		6 10	6 15
Spring extra		5 55	5 70
Superfine		5 20	5 40
Forte pour boulanger		5 75	5 90
Fine		4 75	4 80
Middling		4 30	4 40
Polhard		3 50	3 75
Farine en sucs H.-C.	par 100 lbs.	2 70	2 80
do Meunier de la ville	do	2 35	3 00
do d'Avonne	do	2 00	2 10
do do par baril 200 lbs.	do	5 40	5 60
do de seigle	do	Manque.	
do de Mais	do		
Fournitures de Bord-			
Goudron (Coul tar)	par baril.	3 50	4 20
do Wilmington	do	5 07	5 50
Polx	do	5 50	6 00
Résine épurée No. 1	do	5 50	6 00
do No. 2	do	4 50	4 75
do pale	do	8 00	9 00
Extra pale	do	9 0	10 00
Térébentine	par gallon	0 55	0 60
Fournitures-			
Castor par lb.		2 00	0 01
Ours noir, chaque		10 00	60 00
Pecan		8 00	7 00
Renard argenté		25 00	50 00
do croisé		2 00	5 00
do rouge		1 50	0 00
Loup cervier		1 75	2 00
Martes foncés		5 00	7 00
do pale		1 00	2 00
Vison foncé		3 50	4 00
do pale		2 00	2 50
Loutre		10 00	00 00
Rat musqué d'automne		12 1/2	17
do d'hiver		15	17



LISTE ALPHABETIQUE DES EPICERIES ET AUTRES MARCHANDISES

A VENDRE PAR

PIERRE JOLY & CIE

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

D'Épiceries, Vins, Liqueurs, Tabac, Cigares, Farines, Lard, Jambons, Saindoux, Beurre, Fromage, Etc

No. 264, Rue St. Paul, et Nos. 209 et 211, Rue des Commissaires

MONTREAL

A	D	M	
<p>Alun..... Allumettes..... Ananas..... do Molles..... do Dures..... do Ecallées..... do Tarragone..... Arrow Root..... Anchois..... Ale anglais..... Absynthe de Deyman..... do Vermouth..... do John Bull..... do Suisse..... Anguilles Salées..... Ananas..... do conserves.....</p>	<p>Dattes.....  <b>E</b> Épines de bois pour le linge..... Époussetoirs..... Épices mouluës de toutes sortes..... Extrait de bois de Campêche..... Enveloppes..... Eau de Cologne..... do Floride..... Eau-de-Vie..... Esprit de Vin..... Encres à écrire..... Éponges assorties..... Encro à marquer..... Essence de Peppermint..... Empois.....</p>	<p>Maraschino..... Moutarde..... do Coleman..... do de Wix..... do Française..... Maenroni..... Mélasse..... Magenta..... Manches de Plumes..... Maquereau..... Muscades..... Murraines..... Mustique..... Mins de Plomb de James Doiné..... Manches de Haches..... Morue sèche..... do Verte..... Miel..... Mèches de Lampes.....</p>	<p>Rum de Jamaïque..... Do Demerara..... Régisse..... Raisins de Corinthe..... Riz brut et Riz Moulu.....</p>
<b>B</b>	<b>F</b>	<b>N</b>	<b>S</b>
<p>Barley Pot..... do Pearl..... Balais..... Brosses, assortiment complet..... Bières..... Briques à couteau..... Brandy..... Bleu en boutons..... do en billes..... Biscuits de matelote..... Bouteilles vides..... do à bière..... do à Vins..... Bondes, toutes grosseurs..... Beurre..... Borax..... Blanc de Céruse..... Bouchons..... Blé d'Inde..... Bois de Campêche..... Biscuits de toutes sortes..... Bois Rouge pour teindre.....</p>	<p>Flacons vides..... Figues..... Farine..... Farine d'avoine..... do de blé d'Inde..... Ricelle à labourer..... Fil à tacher..... do de couleur..... Farine de Sarrasin..... Fromage de toutes sortes.....</p>	<p>Noisettes..... Noya..... Ninkuli..... Noix de tance..... do Anclais..... do Américain..... Noix de Grenoble..... Noix de Soulier..... Noix du Brésil..... Nourrices pour enfants.....</p>	<p>Savon de Castille..... Sel d'Epson..... Sou..... Sirop de Mms. Winslow..... Salpêtre..... Sel gros..... do fin..... do en pots de Cristal..... Soufre en poudre..... do en bâton..... Sucre de toutes sortes..... Savon de toutes sortes..... do de Toilette de toutes sortes..... Sirop de toutes sortes..... Sardines à l'huile 1 et 2..... Stanton's Relief..... Sagou..... Soda à Pâte..... do Laver..... Singé..... Salsepaille..... do de Bristol..... do de Dunoon..... Saumon en quarts..... do conserve en boîtes d'une livre..... Sirop de Citrons..... do Fenilles..... do Framboises..... do Salsepaille..... do d'Ananas..... do Gingembre..... do Pêches..... Saux 2 cercles..... do 3 cercles..... do d'Enfants..... Sac de papier de toutes grandeurs au p. ix de la manufacture..... Sauces aux Anchois..... Sauce de Harvey..... do au Poivre..... do de Worcester.....</p>
<b>C</b>	<b>G</b>	<b>O</b>	<b>P</b>
<p>Chaudelle..... do de suif..... do Paraffine..... do Belmont..... Coton à mèches..... Cannelle..... do Moulu..... Chocolat..... Clous de Girofle..... do de Moulu..... Câble à Licou..... Cristal à laver..... Café..... do Moulu A..... do do B..... do do C..... do do D..... Coupure..... Chartreuse..... Cigares..... Champagne..... Cidre Champagne..... Campbre..... Curçoa..... Coke's Favorite..... Chicorée..... Cidre..... C C Cordial..... Cruches vides, en Grès..... Crayons de mine..... do Charpentiers..... do Blanc d'Espagne..... Cristal à Laver..... Citrons..... Cristal pour teindre toutes couleurs..... Cartes à jouer..... Cordes à linge..... Cire à cacheter..... Cuvettes à laver..... Chemins de Lampes..... Cirage.....</p>	<p>Graine de Trèfle..... Gingembre..... do Moulu..... Gélatine..... Gruau..... do préparé..... Gin..... Gomme Arabique..... do Shellac..... do de Dragon..... do à mâcher clarifiée..... Graine de Lin pressée..... do Chanvre..... do d'Amis..... do de Canary ou d'Oiseau..... Gin Old Tom..... do de en flacon.....</p>	<p>Oeure rouge..... do jaune..... Oranges.....</p>	<p>Plâtre pour la terre..... Pommes Sèches..... Poudre Vince..... do de Seillitz..... Prunes..... Porter de Londres..... do de Guinness..... do de Bloods..... Poivre Noir..... do Blanc..... do Moulu..... Pipes..... do de Fantaisie..... Plumes d'Acier..... Poudre à Berire..... do pour Ecole..... do Note..... do Envelopper..... Peintures toutes couleurs..... Poudre de Currie..... Pommes..... Plats de Bois..... Pain Killer..... Pain Relief..... Pilules de tout's sortes..... Parfumerie..... Pois à Soupe..... do fendus à Soupe..... Poudre à Epere..... Pastilles à Vers..... Pinceaux à Laver..... Poisons de toutes sortes..... Poisson Blanc..... Poudre de Condition..... do de Simpson..... do à Plâtre..... Peaux de Chamois.....</p>
	<b>H</b>	<b>P</b>	<b>T</b>
	<p>Harongs..... Huile à Choveux..... do de Rose..... do de Palma-christi..... Homards en boîtes..... Huile de Morue..... do de Loup Marin..... do de Lard No. 2..... do de Lin bouillie..... do de pied de bœuf..... Huîtres conservées en canistres..... Huîtres fraîches..... Huile de Castor..... do de Charbon..... do de Foie de Morue..... do Electrique..... do Vétérinaire, Gargling.....</p>	<p>Plâtre pour la terre..... Pommes Sèches..... Poudre Vince..... do de Seillitz..... Prunes..... Porter de Londres..... do de Guinness..... do de Bloods..... Poivre Noir..... do Blanc..... do Moulu..... Pipes..... do de Fantaisie..... Plumes d'Acier..... Poudre à Berire..... do pour Ecole..... do Note..... do Envelopper..... Peintures toutes couleurs..... Poudre de Currie..... Pommes..... Plats de Bois..... Pain Killer..... Pain Relief..... Pilules de tout's sortes..... Parfumerie..... Pois à Soupe..... do fendus à Soupe..... Poudre à Epere..... Pastilles à Vers..... Pinceaux à Laver..... Poisons de toutes sortes..... Poisson Blanc..... Poudre de Condition..... do de Simpson..... do à Plâtre..... Peaux de Chamois.....</p>	<p>T é de toutes sortes..... Trésor des Nourrices..... Térébenthine..... Tumbiers (Verres)..... Tabac de toutes sortes..... do en Poudre..... Tubes en Caoutchouc..... Tétons en do..... Trittes Saumonées..... Tinottes à Bouvre..... Têtes de Clous.....</p>
	<b>J</b>	<b>R</b>	<b>V</b>
	<p>Jambons.....  <b>L</b> Lard en quarts..... do quarts..... do assortis..... Liquors à pêcher..... do à tracer.....</p>	<p>Raisins de toutes sortes..... Résine (Acajou)..... Remède du Père Bruno.....</p>	<p>Vermicelle..... Vitriol..... Vinaigre..... Vermifuge..... Vins Claret..... do de Porte..... do de Messe..... do Sherry..... do de Bourgogne..... do de Gingembre..... do de Champagne..... Vitres.....  <b>W</b> Whiskey..... do Irlandais..... do Ecossais..... do de Seigte.....</p>

**SPIRITUEUX DOMESTIQUES**

200 Tonnes } Whisky 50 O. P.  
500 Barils } Whisky de Seigle,  
300 do }  
En lots convenables aux acheteurs  
EN VENTE PAR

**MORIN & CIE.,**  
10, Rue St. Nicholas.

**H. CHARLEBOIS**

Epicier en Gros et en Détail  
Négociant en Vins, Spiritueux et Comestibles  
No. 96, RUE MCGILL  
Vis-à-vis le marché Ste. Anne  
**MONTREAL**

21 juillet

**NAZAIRE TURCOTTE**

IMPORTATEUR  
D'Épiceries et de Denrées Coloniales, Vins, Spiritueux  
Etc., Etc., Etc.,  
QUAIDEHUNT  
BASSE VILLE  
**QUEBEC** 31 30  
8 mai

Fabrique de Colle Forte de Montréal

**H. LABELLE & Cie**

FABRICANTS DE  
Colle forte blanche, commune et Gelée, de  
Noir Animal, d'Huile de pieds de Bœuf  
et de Suif  
FABRIQUE: COIN DES RUES LOGAN ET DUFRESNE  
Bureau: 10, RUE DU PORT  
MONTREAL  
HOSPICE LABELLE.  
30-30

**N. QUINTAL**

Négociant en Épiceries, Spiritueux et Comestibles  
EN GROS  
No. 83, Rue St. Joseph  
VIS-A-VIS "CITY HOTEL."

Assortiment général de Vins, Denrées coloniales, Fruits, etc., etc., importés directement.

**HAMILTON & Cie.**

IMPORTATEURS DE  
Marchandises Sèches de Gout et d'Étape  
05,—Rue St. Joseph,—105  
Vis-à-vis la Ruelle Dupré  
**MONTREAL.**  
30-30

**GAUTHIER, MAYRAND & Cie**

IMPORTATEURS DIRECTS

**279 & 281**

Rue des Commissaires

OFFRENT AU COMMERCE

A DES

**Prix Exceptionnels de Bon Marché**

L'Assortiment le plus complet en

Épiceries générales anglaises et françaises,

Vins, Liqueurs, Champagne, Mo-selle de différentes marques et qualités,

Tabacs, Cigares indigènes, allemands ou de la Havane,

Produits français les plus variés, en

Sardines,

Moutardes,

Huiles,

Fruits,

Bougies etc.,

Bouchons,

Thés,

Cafés,

Sucres,

Melasses, etc.,

Autres denrées coloniales,

Farine,

Lard,

Saindoux, etc., etc.,

Poissons de toutes sortes,

Morue sèche et verte.

9 oct. 1878.

52

**AVIS AUX CONTRACTEURS**

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au bureau de WALTER CHESTERMAN, sur l'endos "Soumission pour le Bureau de Poste, Ottawa," seront reçues au Bureau jusqu'à SEMEDI, le 28ième jour de MARS courant, à MIDI, pour l'achèvement de la dite bâtisse.

Les Plans, Devis, etc., etc., pourront être vus au Bureau de WALTER CHESTERMAN, sur l'endos "Soumission pour le Bureau de Poste, Ottawa," le 11 courant, ou l'on pourra obtenir des formules de soumissions et toutes autres informations nécessaires.

Les Contracteurs sont notifiés que les Soumissions ne seront considérées que si elles sont faites strictement selon les formules imprimées, et dans le cas de sociétés—elles devront porter la signature actuelle, la nature de l'occupation et la place de la résidence de chacun des membres de la dite société.

On exigera pour la due exécution du contrat, des garanties satisfaisantes sur propriétés immobilières ou par un dépôt d'argent, garanties publiques ou municipales, ou actions de banque, pour un montant de cinq pour cent sur le montant du contrat.

A la Soumission devront se trouver les signatures actuelles de deux personnes responsables et solvables résidant dans la Province, qui voudront bien se porter cautions pour que toutes les conditions ainsi que la due exécution des travaux qui se trouvent dans la contrat, soient dûment exécutés.

Ce Département ne s'oblige cependant pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 6 mars 1-74. 23 25

**LA 'CITOYENNE'**  
ASSURANCE DU CANADA

Incorporée par un Acte spécial du Parlement  
pleinement autorisée d'après les dispositions  
de l'Acte des Assurances.

Sous le patronage de

S. G. Mgr. BOURGET, Evêque de Montréal

Bureau Central, 175, Rue St. Jacques,  
MONTREAL

Sir HUGH ALLAN, President

Les personnes désirant assurer leur vie sont  
priées d'une manière toute spéciale d'examiner  
d'abord le prospectus de cette

**Compagnie Canadienne Populaire**

Lequel prospectus peut être obtenu de tous les  
Agents de la Compagnie et de

**EDWARD STARK,**Gérant département de la vie.  
fm

14 Janv.

**AUX TANNEURS ET AUTRES****ON A BESOIN**

POUR LA

**Fabrique de Colle de Montréal**

COIN DES RUES LOGAN ET DUFRESNE

De Déchets de Tanneries, d'Os, de Cornes, pour lesquels on paiera le plus haut prix du marché.

H. LABELLE &amp; Cie.,

30-30

10, Rue du Port.

**A VENDRE**

1,000 tonneaux de FOIN mil  
première qualité, ballots  
pesant 300 livres et au-  
dessus,

5,000 minots d'AVOINE,

2,000 " de POIS.

S'adresser à

**ED. CARON,**

Rivière du Loup (en haut.)

29 Janv.

**JOHN HOPE & CIE.,**

**Mrschands Commissionnaires**

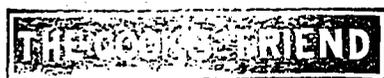
Montréal,

Représentant en Canada :

- MM. MOET & CHANDON, EPERNAY
- " BARTON & GUESTIER, BORDEAUX.
- " JULES ROBIN & CIE., COGNAC.
- M. M. MISA, XERES DE LA FRONTERA
- MM. COCKBURN SMITHIES & CIE., OPORTO.
- M. FREDERICK VALLETTE, MARSEILLES.
- MM. BULLOCH LADE & CIE., GLASGOW.
- MM. REINHARD & CIE., COBLENTZ.
- MM. E. & G. HIBBERT, de Londres, exportateurs de la bière en bouteilles de MM. BASS & CIE.
- MM. E. & J. BURKE, DUBLIN, exportateurs de Porter en bouteilles de MM. H. GUINNESS FILS & CIE. &c., &c.,

*N.B.—On accepte les commandes que du Commerce de Gros.*

**LA MEILLEURE POUDDRE A BOULANGER QUI EXISTE.**

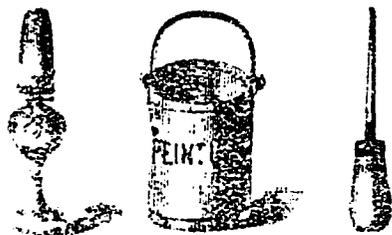


Est la seule originale et authentique.

ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS

Vendue par tous les Epiciers. 52

ETABLISSEMENT EN 1860



**J. T. LETOURNEUX**

IMPORTATEUR

PEINTURES de TOUTES COULEURS

HUILES, VERNIS,

VERRES A VITRES MASTIC

LAMPES PINCEAUX

CHEMINÉES ETOUPE

COLTAR Etc., Etc.

VITRES, GLACES de MIROIRS et VITRES de COULEUR

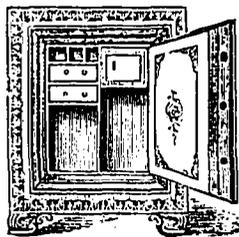
TAILLÉES A DEMANDE.

RECETTES POUR TEINDRES, &c.

Seul Agent pour la Puissance du Canada de la Grande Pâte à la Douce pour Essieux.

No. 259, Rue St. Paul, Montréal

Enseigne de la LAMPE, PINCEAU et BARIL de Peinture.



MANUFACTURE

DE

**COFFRES FORT DE LA PUISSANCE**

DE

**GODFROY CHAPELEAU**

A l'épreuve du Feu et des Volours, doublés en Acier et en Fer.

Constructeur de ponts en fer

AUSSEI DE

GARNTURES INTERIEURES, pour voûtes en fer, avec portes à l'épreuve des volours.  
 PORTES ET VOLETS en fer à l'épreuve du feu.  
 PORTES EN FER pour Banques, Institutions Publiques et Charniers de Cimetières.  
 COFFRES DE SURETE, pour la préservation de documents importants, Billets de Banques, Débitures, etc.  
 SERRURES BREVETÉES, spécialement adaptées aux portes de voutes, Banques, Coffres-fort et Pisons.  
 OUTILS DE TAILLEURS DE PIERRE.  
 COFFRES-FORTS DE SECONDE MAIN pris en échange de coffres neufs, ou achetés au plus haut prix du marché.

BUREAU—320 RUE ST. LAURENT.

USINE :

Coin des rues Ontario et St. Charles Borromée

MONTREAL.

9 Juillet 1872. 30

**SAUMON, Etc.,**

EN

**Barils et en Tierces**

SAUMON, Nos. 1, 2 et 3

A VENDRE

PAR

**C. FRASER & Cie.,**

Coin des Rues St. Nicholas et des

Commissaires,

MONTREAL.

19 mars 1874.

**Acte concernant la Faillite 1869**

Dans l'affaire de

J. Bre. DUHAMEL, père, de la Cité de Montréal

Epicier et commerçant, faisant affaires sous le

nom de "E. Duhamel,"

Le Failli n'ayant fait une cession de ses biens

ses créanciers sont notifiés de s'assembler à sa place

d'affaires, No. 234, rue Ste. Catherine, dans la cité de

Montréal, LUNDI, le TRENTIEME jour de MARS

courant, à DIX heures de l'après-midi pour recevoir l'état de ses affaires et nommer un Syndic.

G. H. DUMESNIL,

Syndic provisoire.

Montréal, 12 mars 1874. 24 25

**J. L. CASSIDY & CIE.**

IMPORTATEURS DE

PORCELAINES,

VERRERIES ET VAISSELLE

339 et 341 Rue St. Paul,

RATISSE DES SEURS, MONTREAL. 52

**ETAT FINANCIER**

DE LA

**Compagnie d'Assurance Agricole**

1ER JANVIER 1874

Premières hypothèques sur biens-immobles.....	\$286,481 50
Bons des Etats-U., 6-20.....	111,451 25
Bons de la Puissance du Canada.....	16,050 00
Bons d'Etat, de Comité, de Ville et de Charité de fer.....	45,800 00
Immobles.....	67,752 01
Prêts sur obligations collatérales.....	48,765 50
Balances d'Agence garanties par bons.....	119,851 50
Intérêts et rentes accrus.....	10,775 58
Argent au Bureau.....	10,001 49
Argent à la Banque des Marchands.....	61,927 05
Argent à la Banque du Comté de Jefferson.....	38,270 80
Argent à la Banque des Marchands Kingston.....	5,778 01
Argent à la Banque de Toronto, Cobourg.....	2,000 00
	<hr/>
	\$721,770 61

**OBLIGATIONS.**

Porter réglées non dues.....	\$ 4,107 10
Pertes non-régulées.....	10,485 00
Réclamations contestées.....	11,580 00
Dividendes non payés.....	222 00
	<hr/>
	\$28,394 10

Surplus de l'Actif sur le Passif..... \$798,376 45

La table suivante montrera le progrès satisfaisant de la Compagnie depuis 1860 :—

1866, 1er Janvier, l'Actif total.....	\$250,221 30
1867 do do do.....	302,038 94
1868 do do do.....	353,008 14
1869 do do do.....	400,000 18
1870 do do do.....	491,701 78
1871 do do do.....	515,508 57
1872 do do do.....	628,388 40
1873 do do do.....	727,802 82
1874 do do do.....	784,370 45

Depuis son organisation la Compagnie a payée \$1,222,180 61 en pertes.

BUREAUX :

No. 245, Rue St. Jacques

MONTREAL

**E. H. GOFF, Gérant**

N. B.—Cette Compagnie restreint ses affaires aux propriétés de campagne et aux résidences détachées.  
 27 février 8q am s et h

**A V I S**

**EDWARD H. GOFF, Ecr.**

Gérant de la Compagnie d'Assurance Agricole, 245, Rue St. Jacques,

MONSIEUR MONSIEUR,

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai reçu aujourd'hui, votre chèque pour la somme de \$600 montant de l'Assurance dans votre Compagnie, sous la Police No. 215, sur ma grange qui est devenue la proie des flammes, Jeudi dernier, le 19 février. Je rends aussi témoignage de la promptitude avec laquelle la Compagnie dont vous êtes gérant a toujours remboursé de semblables pertes et je recommande instantment votre Compagnie à la considération de mes amis.

Je suis Monsieur,  
 Votre très-respectueux,

N. PATTEAUDE.

Longueuil, 24 février 1874. 8q am s et h

**TABLES DE SALON**

1,500 petites Corniches découpées à jour



Sofas-Canapés

PORTE-CHAPEAUX

2,500 Chaises de jonc de toutes sortes et de tous prix

SIDEBARDS FINIS A L'HUILE

**C. E. PARISEAU**

449, RUE NOTRE-DAME  
MONTREAL.

**MAGASIN CANADIEN**

DE

**FERRONNERIE**

**H. BELINEAU**

IMPORTATEUR DE

Ferronneries

Et Fabricant de

**FERBLANTERIES**

ENSEIGNE DE L'ÉCOLE ET DU  
CADENAS

Nos. 193 et 195, rue St. Paul  
MONTREAL.

Assortiment complet d'huiles, Térébenthine, Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs, Vernis, etc.—Aussi: Poêles doubles à un ou deux fourneaux, Poêles de Cuisine à charbon et à bois, de fantaisie et autres.

**S. CLOUTIER,**  
EPICIER,

Marchand de Vins et Liqueurs

EN GROS ET EN DETAIL,

No. 29,—Rue St. Joseph,—No. 29,  
MONTREAL.

**E. HUDON, FILS & CIE**

IMPORTATEURS DE

Marchandises Sèches

Anglaises, Françaises et Américaines

374, — RUE ST. PAUL, — 374  
MONTREAL.

E. HUDON, Sr.,  
E. HUDON, Jr.,  
ALPHONSE HUDON.

9 oct. 1873.

**MORIN & CIE.**

Courtiers et Commissionnaires

AGENTS POUR

**M. J. P. WISER,**

**DISTILLATEUR**

PRESLOTT, ONT.

**M. H. CORBY**

MEUNIER, DISTILLATEUR & NEGOCIANT  
EN GENERAL

BELLEVILLE, ONTARIO

No. 10, Rue St. Nicholas

MONTREAL

**N. VALOIS & Cie**

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE  
CHAUSSURES EN GROS

26 et 28, PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

NARCISSÉ VALOIS.

JUDE VALOIS.

**GAUCHER & TELMOSE**

IMPORTATEURS DE

DENREES COLONIALES,

VINS ET SPIRITUEUX

Marchands de

FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS

No. 200 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires,

MONTREAL.

G. GAUCHER.

52

L. W. TELMOSE.

**A LOUER**



ONZE MAGASINS norts de tre chq n. situés sur les Rues de Brésoles et St. Julien. Cinq de ces magasins ont des SOUS-CAVES pour les vins. Tous ces magasins sont construits forts et solides et peuvent servir comme magasins d'entret. et.

Les Caves et Sous-caves sont à l'épreuve de l'eau dans les temps d'inondation.

Possession les Février ou le Mars prochain.

S'adresser à

J. G. GUIMOND,  
Proc. des D. mes de l'Hôtel-Dieu.

1946.

**A. DUBORD & CIE.**

Importateurs de

CIGARES et MANUFACTURIERS de TABAC

En Gros et en Détail

227 & 229 Rue St. Paul, Montréal.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

**C. H. LETOURNEUX**

IMPORTATEUR DE

Ferronnerie,

Quincaillerie,

Coutellerie, etc., etc.

261 à 265, Rue St. Paul.

(Coin de la Ruelle Vaudreuil.)

MONTREAL.

AUX

Propriétaires de Tourbières

**MACHINE à PRESSER la TOURBE**

MM. BRUNET & CIE. ont inventé un système pour transformer la tourbe sortant de la terre, en blocs aussi durs que le charbon.

Cette machine, qui est peu coûteuse, est mise en opération par un seul cheval et peut livrer 15,000 blocs par jour, soit environ 10 tonnes pesant de combustible; trois hommes et un enfant suffisent à la mettre en opération.

Cette machine brevetée par le Gouvernement et qui reçut les premiers prix à l'Exposition Industrielle du Canada en 1873, est destinée à opérer une révolution dans le mode actuel de chauffage.

Les propriétaires ont maintenant plusieurs machines à vendre et ils sont prêts à entrer en négociations pour permettre l'usage de leur procédé.

S'adresser à

JOS. BRUNET,  
No. 499, Rue Mignonne,

ou à

G. A. DROLET,  
No. 41, Rue St. Vincent.

Montréal, 20 Février 1874

**EN MAIN**

ET

**A VENDRE**

PAR

**VICTOR HUDON**

RAISINS VALENCE

do MALAGA sur COUCHES

do LOOSE MUSCATELS

do SULTANA

do CERRANTS

SARDINES en 1/2 et 1/4 boîtes

PETITS POIS au naturel

CHAMPIGONS

ECORCE D'ORANGE et CITRONS confits

NOISETTES, NOIX de BRESEL et AMANDES S. S.

BRANDY MARTEL en caisses, barriques, quarts et octaves

do DUBOIS en caisses

do GERIN en barriques et quarts

GIN DeKUYPER en barriques, cuisses rouges et vertes

do MELCHER en barriques et quarts

RUM de la Jamaïque

SCOTCH WHISKEY, en caisses

PORTER, Dublin en pintes et chopines

VINS, SHERRY, PORT, BGDY, PORT et

SAN PEDRO de PAUL

EMILE THOMAS

do PORT SUPERIEUR

do ST. JULIEN en caisses et barriques

VINAIGRE de Bordeaux

CHAMPAGNE, Diverses marques

do SAINT P RAY Mousseux

do CHARTREUSE véritable

MARINADES de "STOWERS"

MOUTARDE Française

RIZ ARRICAN

SUCRÉS, DEMARARA, RAFFINE ECOS-

PORTO RICO, Blanc en morceaux et Moulée

MELASSES, BARBADE et MUSCOVADO

SIROPS, AMBER, MIEL et GOLDEN

HUILES d'OLIVE et de LOUP-MARIN

200 QUINTAUX de MORUE SECHE,

22 janvier